



Le vieillissement dans le Grand Besançon

Analyses quantitatives
et cartographies

SOMMAIRE

PREAMBULE	4
1. Analyse démographique	5
Le vieillissement dans le Grand Besançon et en région Bourgogne-Franche-Comté.....	6
La pyramide des âges dans le Grand Besançon et par secteur.....	7
Le vieillissement : un processus.....	11
Les évolutions démographiques détaillées par cycle de vie à la retraite.....	12
Les projections démographiques	13
2. Habitat et logement	15
Les modes de vie et d'occupation des logements des seniors.....	16
Les migrations résidentielles.....	17
Les revenus - parcours de vie et effets de génération.....	18
Les revenus des personnes âgées dans le Grand Besançon.....	19
Les seniors dans le parc locatif social et la demande de logement dans le Grand Besançon.....	21
L'habitat intergénérationnel - quelques exemples.....	24
3. Proximité, espace public et mobilité	25
Cartographie des espaces denses en personnes âgées dans le Grand Besançon.....	26
Cartographie des équipements de proximité.....	27
Usages et accessibilité des transports en commun dans le Grand Besançon.....	32
4. Santé et autonomie	35
Cartographie des services de santé.....	36
Cartographie des structures d'accueil des personnes âgées et taux d'équipement.....	37
L'Allocation Personnalisée d'Autonomie dans le Grand Besançon.....	40
CONCLUSION	41

PREAMBULE

L'Observatoire Socio-Urbain (OSU) de Besançon et du Grand Besançon suit depuis plusieurs années les évolutions sociétales à des échelles fines sur le territoire. Mêlant des statistiques démographiques, économiques et sociales, l'OSU dresse régulièrement des portraits de quartiers et de communes pour accompagner les politiques publiques. En complément de ces travaux, la présente étude approfondit la thématique du vieillissement, phénomène qui a déjà des incidences importantes sur le territoire du Grand Besançon.

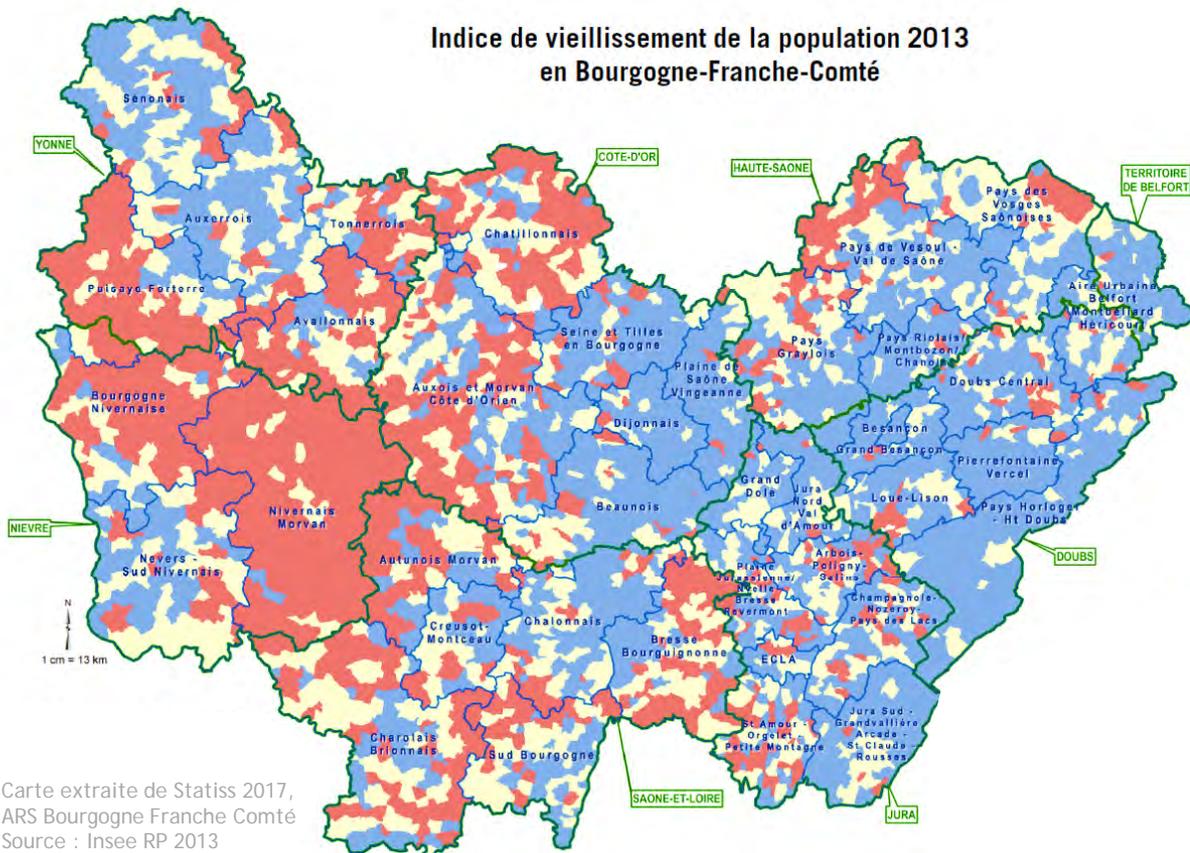
Les analyses ici proposées dans le cadre des travaux de l'OSU s'attachent à quantifier et décrire le phénomène du vieillissement pour inciter les collectivités du territoire à mieux le prendre en compte dans les politiques qu'elles déploient mais aussi à anticiper son ampleur prochaine dès aujourd'hui. L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) et son réseau de *Villes amies des aînés* vise une meilleure adaptation des territoires aux capacités et aux besoins de ses aînés dans leur vie quotidienne. Plusieurs axes sont concernés : habitat, transport, services de santé mais aussi inclusion sociale, participation citoyenne, accès aux bâtiments et espaces extérieurs. L'AUDAB a cherché à analyser et cartographier toutes les dimensions quantifiables, les autres devant être traitées par des temps d'échanges avec les habitants et les acteurs du bassin de vie du Grand Besançon.

En s'appuyant sur cette étude, le CCAS de Besançon a organisé les 21 et 22 juin 2018 des ateliers pour le renouvellement de la démarche *Ville amie des aînés* à Besançon. L'étude pourrait tout autant servir de support pour des réflexions menées avec d'autres communes pour rendre des espaces plus favorables aux aînés. L'AUDAB a développé des cartes sur les équipements de proximité telles qu'elle sont présentées dans ce rapport, pour chacune des communes du Grand Besançon.

Le vieillissement dans le Grand Besançon */// Analyse démographique*

1. ANALYSE DEMOGRAPHIQUE ///

Le vieillissement dans le Grand Besançon et en région Bourgogne-Franche-Comté



Carte extraite de Statiss 2017, ARS Bourgogne Franche Comté
Source : Insee RP 2013

Indice de vieillissement de la population
(Nb de de 65 et + pour 100 personnes de - de 20 ans)

- < 80,0
- 80,1 - 120,0
- >120,1
- Territoires de contractualisation ARS
- Limites départementales

Une agglomération relativement jeune en région

La partie est de la région Bourgogne Franche Comté est plus densément peuplée et plus jeune que celle de l'ouest.

L'agglomération de Besançon s'inscrit dans ces territoires à l'indice de vieillissement bas.

Définitions et méthode

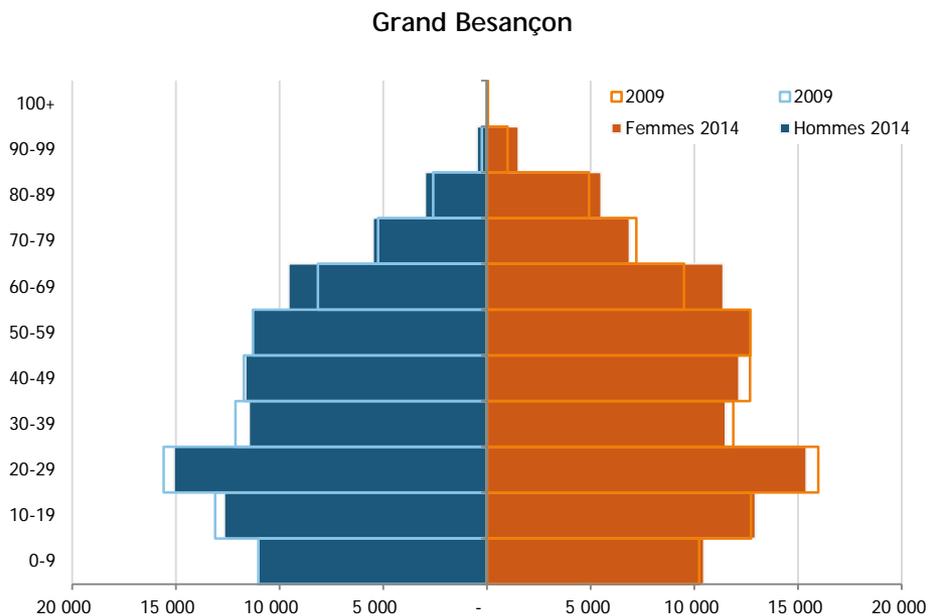
L'indice de vieillissement est le rapport de la population des 65 ans et plus sur celle des moins de 20 ans.

Un indice autour de 100 indique que les 65 ans et plus et les moins de 20 ans sont présents dans à peu près les mêmes proportions sur le territoire.

Plus l'indice est faible, plus le rapport est favorable aux jeunes ; plus il est élevé, plus il est favorable aux personnes âgées.

1. ANALYSE DEMOGRAPHIQUE ///

La pyramide des âges dans le Grand Besançon



Source : Insee, recensement de la population 2014

Un vieillissement sensible dans un territoire relativement jeune

Par son caractère urbain et périurbain, le Grand Besançon est un territoire jeune. La présence des étudiants et des actifs est visible mais les effectifs des plus jeunes s'amoinrent au dépens des plus âgés, révélant un processus de vieillissement de la population.

La tranche d'âges qui a le plus progressé regroupe les 60-69 ans. Elle correspond en partie à la génération des baby-boomers qui a fait son entrée chez les seniors depuis quelques années.

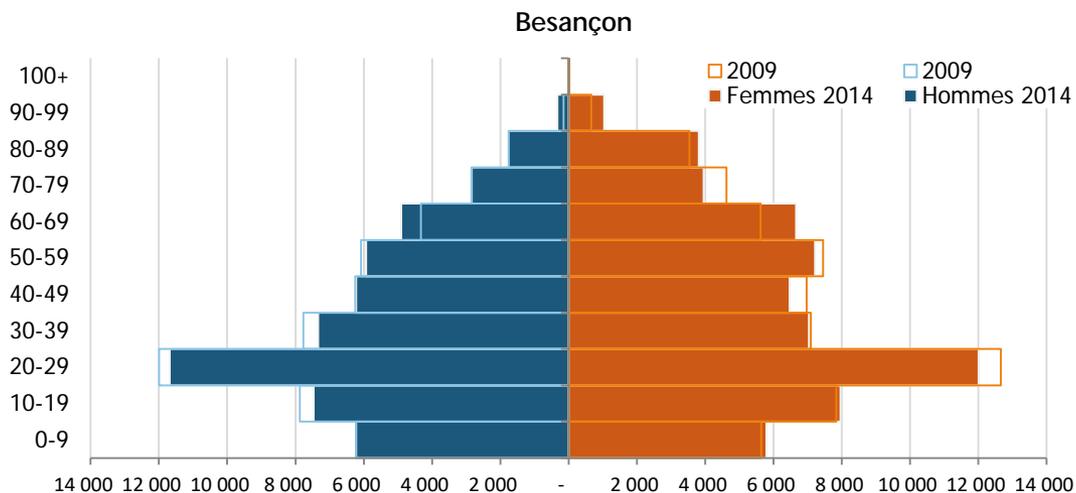
Bien qu'en effectif plus réduit par rapport à d'autres, la tranche d'âge des personnes 90-99 ans a beaucoup augmenté en quelques années, ce qui a des incidences sur les besoins en hébergements spécialisés.

Chiffres-clés

- 22,8 % d'habitants de 60 ans et plus dans le Grand Besançon (24,4 % en France ; 23,8 % dans le Doubs)
- Les nonagénaires sont passés de 1 250 à 2 000 (+60 %) de 2009 à 2014
- 3 300 personnes supplémentaires de 60-69 ans (+19 %) de 2009 à 2014

1. ANALYSE DEMOGRAPHIQUE ///

La pyramide des âges à Besançon et dans les autres communes du Grand Besançon



Les volumes des aînés dans la population se sont partout renforcés

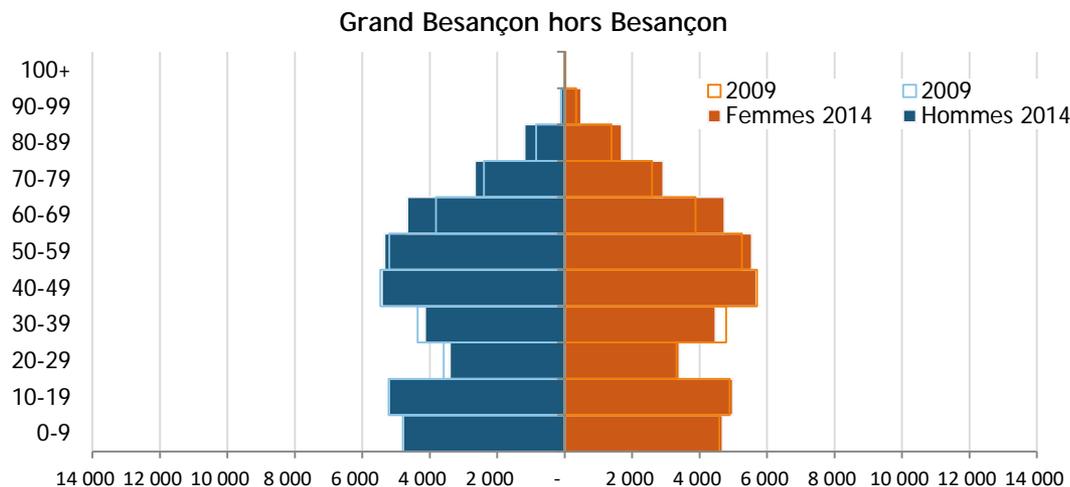
En volume, l'accroissement des personnes de 80 ans et plus n'est pas le plus marquant mais le phénomène est désormais plus rapide dans les communes périphériques que dans la ville centre. Croissance de la population de 80 ans et plus de 2009 à 2014 :

- Besançon : + 14,2 %
- Autres secteurs : + 31,7 %

Mais les volumes de ces aînés restent aux deux tiers à Besançon :

- Besançon : 7 000
- Autres secteurs : 3 560

Source : Insee, recensement de la population 2014

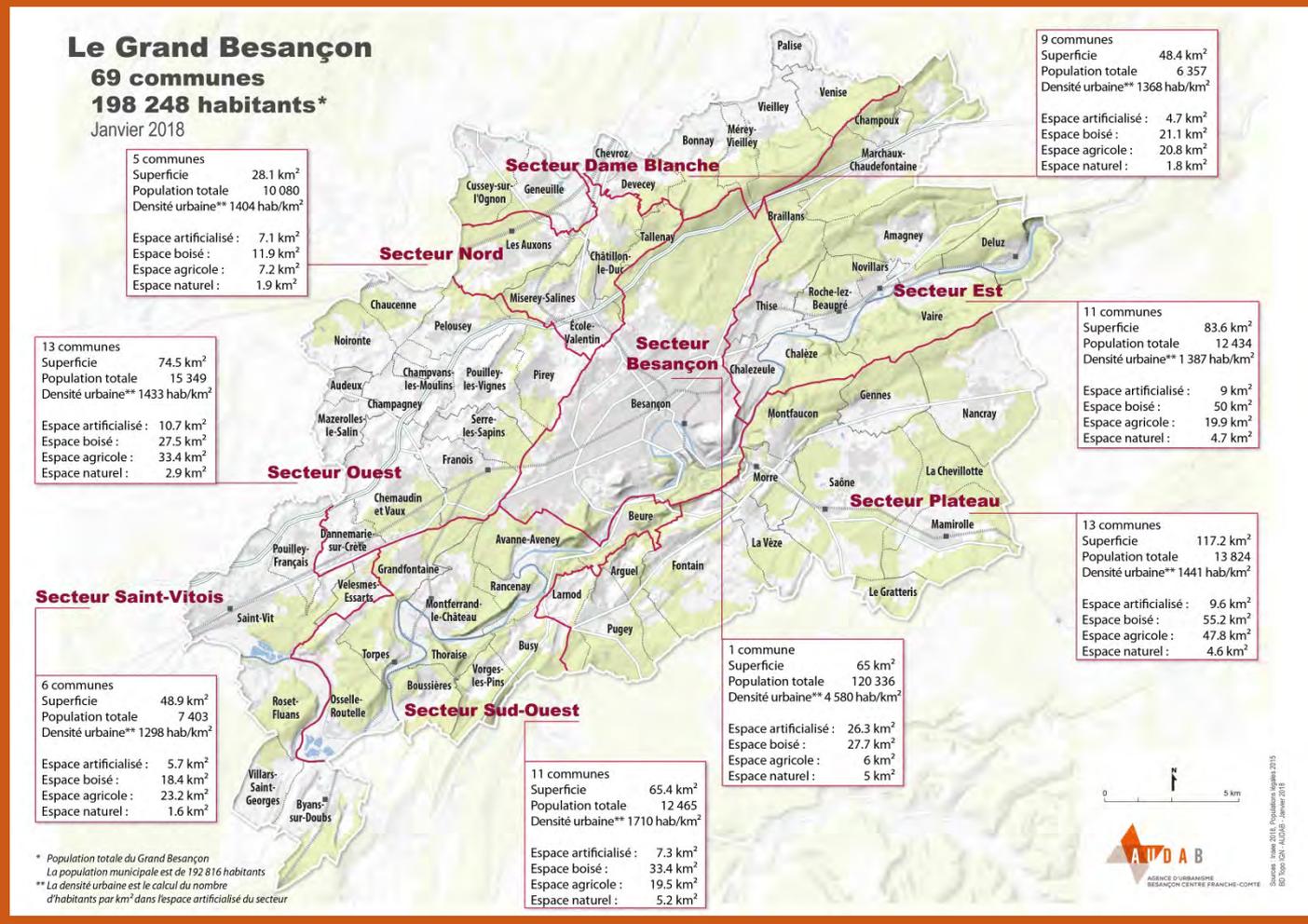


1. ANALYSE DEMOGRAPHIQUE ///

La pyramide des âges dans le Grand Besançon et dans ses secteurs

Les secteurs du Grand Besançon

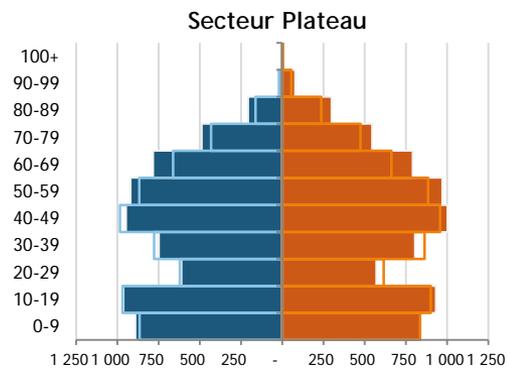
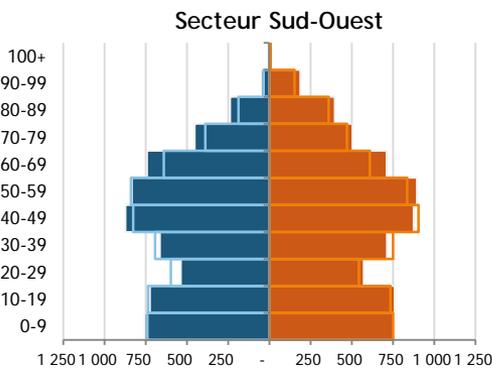
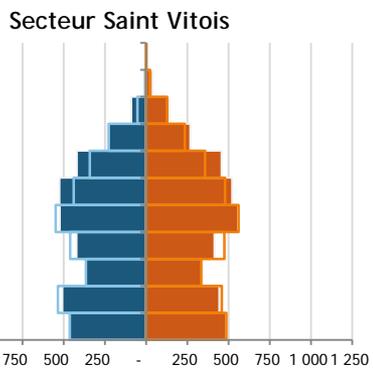
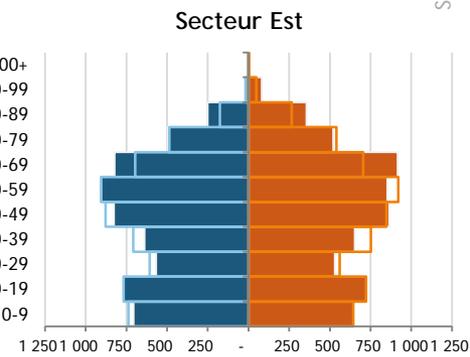
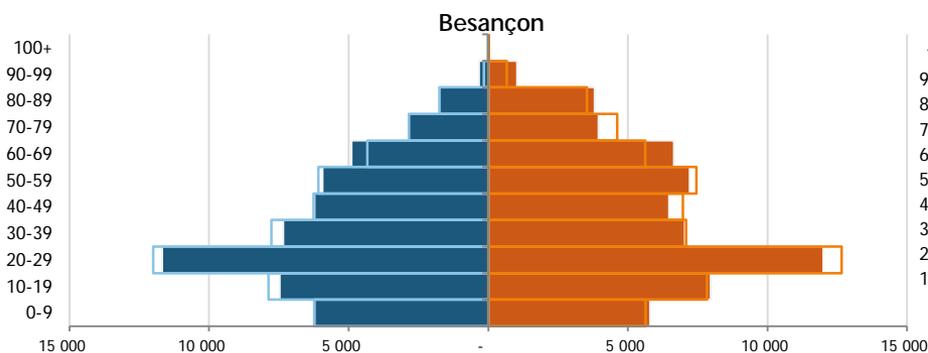
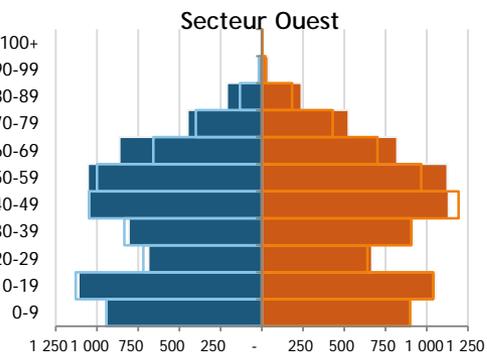
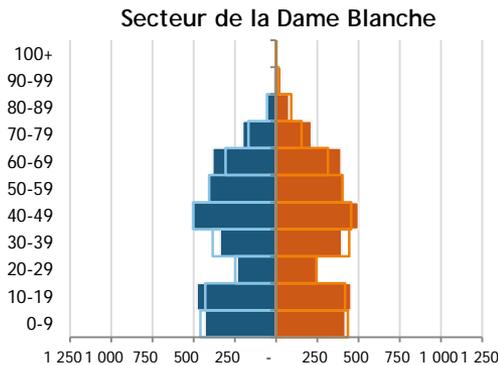
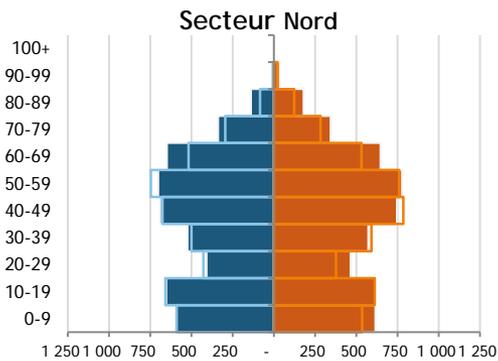
La communauté d'agglomération du Grand Besançon compte 69 communes au 1^{er} janvier 2018, réparties en huit secteurs politiques : le secteur Dame Blanche, le secteur Est, le secteur Plateau, le secteur Sud-Ouest, le secteur Saint-Vitois, le secteur Ouest, le secteur Nord et le secteur Besançon.



1. ANALYSE DEMOGRAPHIQUE ///

La pyramide des âges dans le Grand Besançon et dans ses secteurs

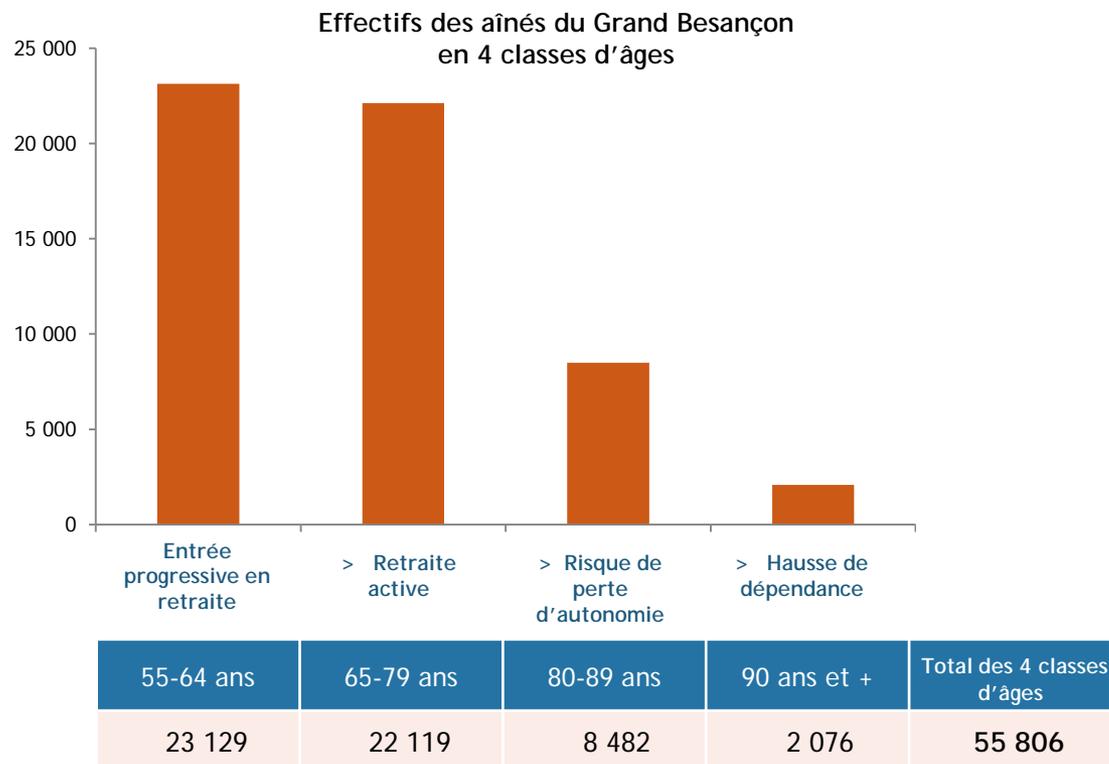
Source : Insee, recensement de la population 2014



■ 2009
■ Hommes 2014
■ 2009
■ Femmes 2014

1. ANALYSE DEMOGRAPHIQUE ///

Le vieillissement : un processus



Source : Insee, recensement de la population 2014

Chiffres-clés

- En 2014, plus de 55 000 habitants du Grand Besançon ont atteint au moins 55 ans
- Les plus de 55 ans représentent 29 % de la population grand bisontine
- En 2016, l'âge moyen de départ à la retraite est de 62,4 ans en France

Des effectifs importants de jeunes retraités

Les classes d'âges de jeunes retraités sont fournies ; les baby-boomers prennent leur retraite progressivement.

Les effectifs des personnes de 90 ans et plus sont réduits à un peu plus de 2 000 personnes mais c'est un public qui nécessite l'intervention publique pour son accompagnement au quotidien.

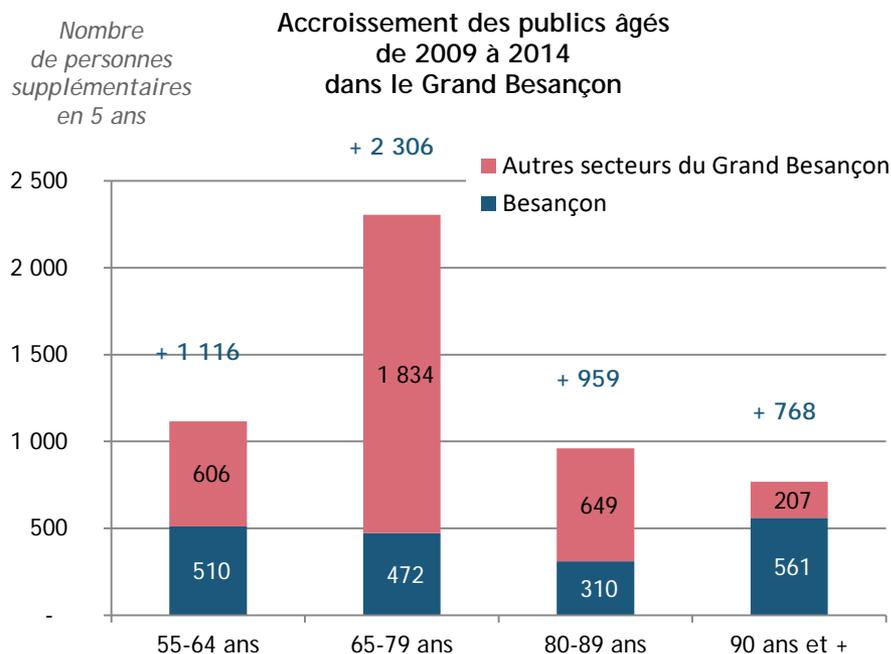
Définitions et méthode

4 cycles de vie à la retraite ont été retenus ici. Ils illustrent la perte progressive d'autonomie et place le vieillissement comme un « processus ».

Les classes d'âges sont limitées par des âges jugés charnières mais ils ne reflètent pas pour autant un changement de situation soudain dans la vie des personnes.

1. ANALYSE DEMOGRAPHIQUE ///

Les évolutions démographiques détaillées par cycle de vie à la retraite



Source : Insee, recensements de la population 2009-2014

Une génération de baby-boomers qui entre bientôt dans les grands âges

Les effectifs de l'ensemble des 4 cycles dans le vieillissement se sont accrus en 5 ans dans le Grand Besançon.

De 2009 à 2014, la génération des baby-boomers est venue gonfler fortement les populations en retraite encore très active et autonome dans leur quotidien. Ce processus sera encore majeur jusqu'en 2025-2030. C'est **une première phase du boom du vieillissement**. Elle se prolongera jusqu'en 2050.

Dans le prolongement, une deuxième phase verra les effectifs des personnes de 80 ans et plus augmenter très rapidement. De 2025 à 2060, la génération des baby-boomers atteindra progressivement les 85-90 ans.

Chiffres-clés

- En 2014, on dénombre 2 300 personnes de 65-79 ans de plus que 5 ans auparavant
- 80 % de la hausse des 65-79 ans est portée par les autres communes que Besançon
- A titre de repère, on estime généralement qu'à 90 ans et plus, 1 personne sur 2 est dépendante pour sa vie au quotidien

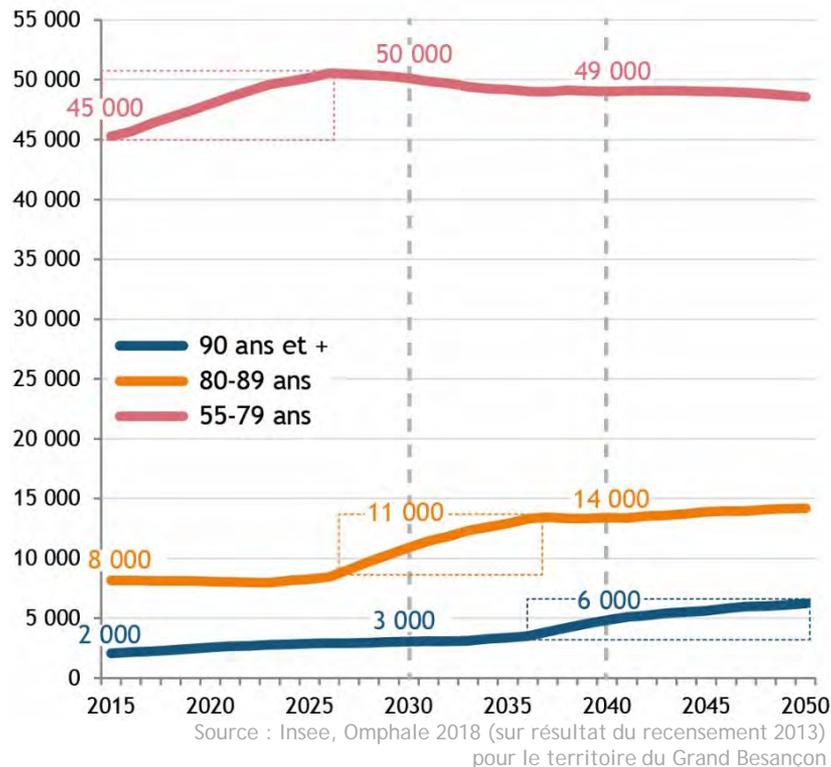
Guide de lecture

De 2009 à 2014, le nombre de personnes âgées de 65 à 79 ans s'est accru de 2 306 personnes dans le Grand Besançon

1. ANALYSE DEMOGRAPHIQUE ///

Projections démographiques

Projection des effectifs de seniors
dans le Grand Besançon
- Scénario central -



Chiffres-clés

- A partir de 2025, les effectifs des personnes du 4^{ème} âge (80 ans et plus) augmenteront fortement et ce jusqu'en 2050.
- En 2040, les personnes de 90 ans et plus devraient être trois fois plus nombreuses qu'aujourd'hui

Plus de seniors à l'avenir : des enjeux pour le territoire

Le Grand Besançon est un territoire qui devrait poursuivre sa croissance démographique dans les années à venir. Le renouvellement de population par les naissances garantissant un maintien démographique en dépit d'une attractivité limitée.

L'accroissement du nombre de personnes âgées se fera au détriment d'habitants plus jeunes, le nombre de personnes de moins 55 ans allant en diminution (env. 138 000 aujourd'hui ; 134 000 en 2050, soit respectivement 71%, puis 66 % de la population).

L'accroissement des jeunes retraités (55-79 ans) est en cours, et de façon importante jusqu'en 2025-2030. Ils sont pour la plupart encore très acteurs de leur vie quotidienne mais leurs facultés physiques et mentales peuvent être altérées progressivement, nécessitant des espaces et des établissements publics adaptés.

Cette génération va entrer dans les grands âges à l'approche de 2030. Les effectifs d'octogénaires s'accroîtront fortement sur les décennies 2020 et 2030. Ils resteront élevés jusqu'en 2050. En 2040, les personnes de 90 ans et plus seront trois fois plus nombreuses (6 000) d'aujourd'hui.

Définitions et méthode

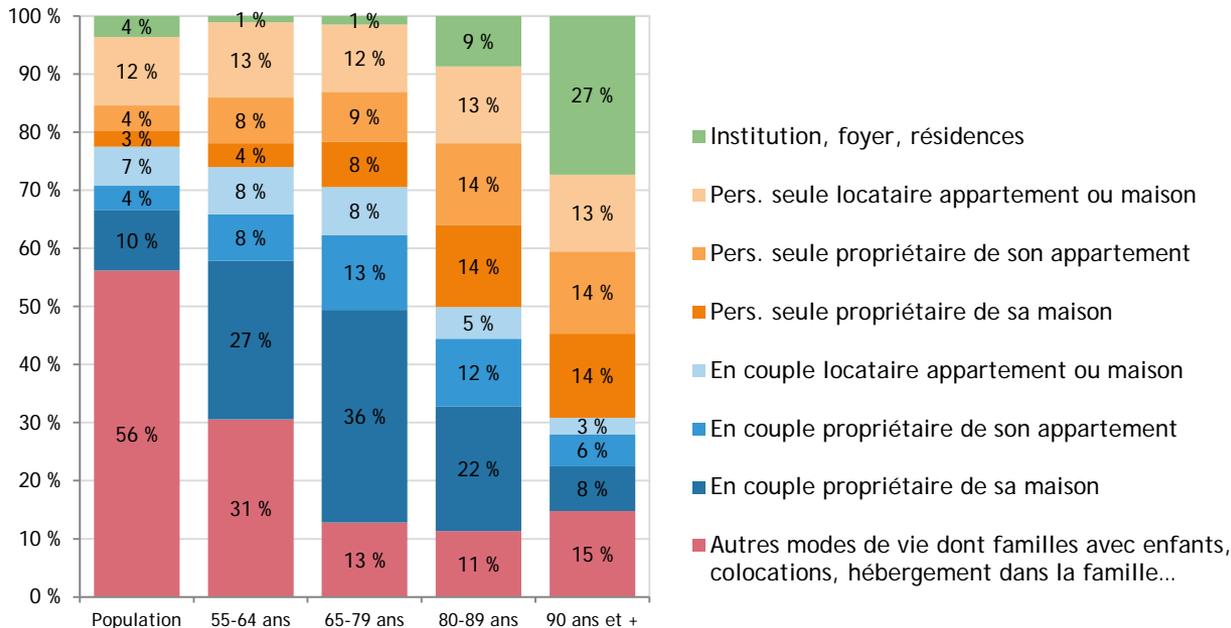
Le modèle Omphale de l'Insee permet de réaliser des projections démographiques à moyen/long terme (horizon 2050) sur les territoires de plus de 50 000 habitants. Il s'appuie sur les résultats 2013 du recensement de la population.

Le vieillissement dans le Grand Besançon /// Habitat, logement

2. HABITAT, LOGEMENT ///

Les modes de vie et d'occupation des logements des seniors

Répartition des seniors selon les modes de vie et d'occupation des logements dans le Grand Besançon



Source : Insee, recensement de la population 2014 - fichier détail

Périmètre du Grand Besançon antérieur au 1^{er} janvier 2017 - traitement non reproductible pour les deux nouveaux secteurs du Grand Besançon

Chiffres-clés

- 27 % des personnes de 90 ans et + sont logées en institution (ex. maison de retraite)
- Entre 65 et 79 ans, la majorité des personnes vit en couple
- Dans les très grands âges, une personne sur sept est hébergée chez des proches

Un isolement progressif

Au moment de la prise de la retraite, certains ménages hébergent encore leurs enfants. Les familles de 3 ou 4 personnes sont encore fréquentes.

La **vie en couple** devient ensuite majoritaire entre 65 et 79 ans. Parmi ces couples, les propriétaires sont nombreux. Le poids des communes périurbaines est important dans cette classe d'âges.

A partir de 80 ans, les effectifs s'amenuisent fortement. Les **personnes isolées** et celles vivant en couple comptent des effectifs proches.

A partir de 90 ans, l'**hébergement en institution** est très fréquent. A l'inverse, les couples sont devenus rares.

Définitions et méthode

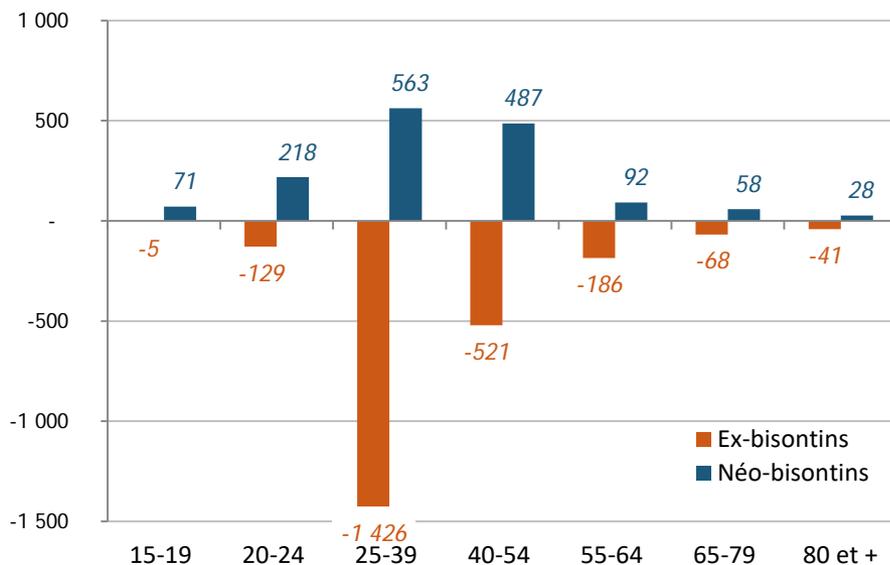
Dans la catégorie « Autres modes de vie » sont décomptés les personnes dont le ménage est constitué de 2 personnes ou plus qui cohabitent, les membres des familles dans lesquelles un ou plusieurs enfants habitent le foyer, les personnes vivant dans des habitations de fortune ou mobiles.

La catégorie « Institutions, foyers » ne répertorie pas seulement les structures d'accueil pour personnes âgées mais tout type de structures collectives (foyers, institutions religieuses, structures carcérales...). Dans les grands âges, les structures d'accueil pour public âgés sont très largement majoritaires dans ce groupe.

2. HABITAT, LOGEMENT ///

Les migrations résidentielles

Flux de population entre Besançon et le reste du SCoT de l'agglomération bisontine



Source : Insee, RP 2014, fichier des migrations résidentielles

Peu d'échanges migratoires entre Besançon et le reste du SCoT à partir de 55 ans

La ville de Besançon est globalement déficitaire dans les flux résidentiels avec les autres communes du SCoT de l'agglomération bisontine.

Cependant, à partir de 55 ans, les flux sont très restreints. Les ménages ont pour la plupart terminé leur parcours résidentiel en logement ordinaire et peu vont déménager jusqu'à la fin de leur jour (les placements en structures d'accueil pour personnes âgées ne sont pas pris en compte ici).

Si des personnes viennent s'installer en ville pour leurs vieux jours, elles ne sont pas plus nombreuses que celles qui s'installent dans d'autres communes du SCoT.

Chiffres-clés

- Sur une année, Besançon a vu le départ de 68 habitants âgés de 65 à 79 ans, tandis que 58 nouveaux habitants de la même classe d'âge s'installaient dans la ville centre.

Définitions et méthode

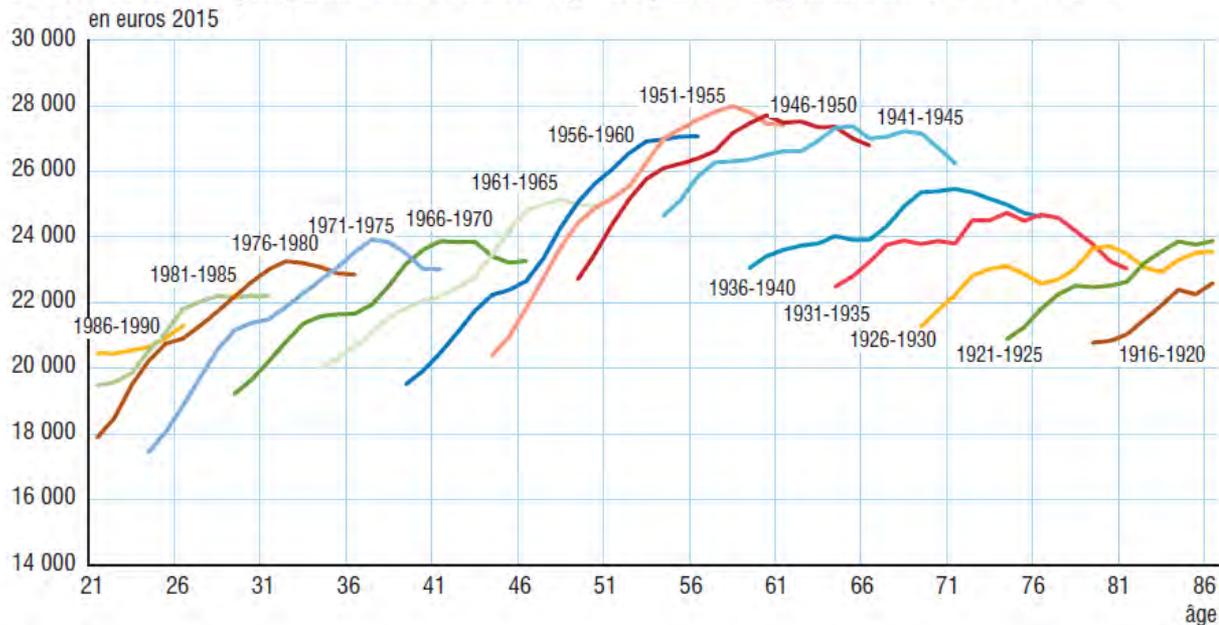
Les flux migratoires relevés par le recensement de la population de l'Insee s'appuient sur les questionnaires pour lesquels les personnes ont répondu habiter dans une autre commune l'année précédente. Les personnes dites « hors ménages », dont les personnes hébergées en foyers, ne sont pas prises en compte ici.

Guide de lecture : en 2014, 1 426 personnes habitant dans le SCoT de l'agglomération bisontine (CA du Grand Besançon + CC du Val Marnaysien) habitaient l'année précédente dans la ville de Besançon. A l'inverse, 563 personnes, habitant Besançon habitaient précédemment dans une autre commune du SCoT.

2. HABITAT, LOGEMENT ///

Les revenus - parcours de vie et effets de génération

3. Niveau de vie par génération suivant l'âge moyen de la génération de 1996 à 2015



Champ : France métropolitaine, personnes vivant dans un ménage dont le revenu déclaré au fisc est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

Lecture : les personnes nées entre 1951 et 1955 disposent à 58 ans en moyenne (57 à 59 ans) d'un niveau de vie moyen de 27 990 euros.

Sources : Insee-DGI, enquête Revenus fiscaux et sociaux rétrospectives de 1996 à 2004 ; Insee-DGFIP-Cnaf -Cnav-CCMSA, enquêtes Revenus fiscaux et sociaux 2005 à 2015.

Source : « Les revenus et le patrimoine des ménages », Insee, 2018

Chiffres-clés

- En 2015, le niveau de vie moyen des ménages âgés de 50 à 64 ans s'élève à 26 970 € / an, le taux de pauvreté s'établit à 11,5 %
- Le niveau de vie des 65 ans et plus est un peu moins élevé (25 130 € en moyenne) mais le taux de pauvreté est plus faible (6,9 % des ménages) grâce aux garanties de revenus pour les personnes âgées

La génération des baby-boomers est plus riche que les générations précédentes

Aux âges actifs, les revenus progressent au fur et à mesure de l'avancée des carrières. C'est entre 50 et 65 ans que les niveaux de vie sont les plus élevés, d'autant que 65 % des ménages de ces âges-là n'ont plus d'enfant à charge.

A partir de 65 ans, le niveau de vie diminue avec la prise de la retraite et reste plus stable dans le temps. Le nombre croissant de ménages d'une seule personne affaiblit les ressources.

Les générations n'ont pas non plus suivi les mêmes épisodes économiques. Les plus anciennes n'ont pas toujours eu des carrières complètes pour leurs droits à la retraite. A l'inverse, les premiers baby-boomers ont bénéficié du plein emploi tandis que les générations nées dans les années 1950 ont davantage connues le chômage dans les années 1980.

2. HABITAT, LOGEMENT ///

Les revenus - la pauvreté des personnes âgées

Niveaux de vie moyen et pauvreté des personnes âgées en 2015 en France (par unité de consommation)

	(en euros par an)	(en %)
De 65 à 69 ans	26 400	5,9
De 70 à 74 ans	25 860	5,9
75 ans ou plus	23 920	8,1
Ensemble	25 130	6,9

Proportion de personnes âgées dans chaque tranche de niveau de vie en 2015 en %

Tranche de niveau de vie	Part de personnes de 65 ans ou plus	Part des bénéficiaires du minimum vieillesse ou de l'Aspa parmi les personnes âgées de 65 ans ou plus
Inférieur à D1	6,8	35,0
De D1 à D2	16,8	19,2
De D2 à D3	19,7	4,9
De D3 à D4	21,5	2,9
De D4 à D5	20,7	2,3
De D5 à D6	19,6	1,6
De D6 à D7	19,2	0,8
De D7 à D8	18,9	0,2
De D8 à D9	20,5	0,8
De D9 à C95	20,7	0,1
Supérieur à C95	21,6	0,3
Ensemble	18,5	4,5

Sources : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, dans : « Les revenus et le patrimoine des ménages », Insee, 2018

Chiffres-clés

- En 2015, parmi les ménages les plus pauvres (1er décile), seuls 6,8 % sont âgés de plus de 65 ans.

Des personnes âgées peu représentées parmi les ménages les plus pauvres

Les jeunes retraités atteignent des niveaux de vie élevés (26 400 € par an pour le 65-69 ans en moyenne).

Les plus âgés (75 ans et plus) sont davantage concernés par la pauvreté (8,1 % de ces ménages) mais dans des proportions inférieures à celles de l'ensemble de la population (12,5%).

Définitions et méthode

Déciles : ce sont les valeurs qui partagent en 10 parties d'effectifs égaux (D1, D2,...) les revenus des ménages ordonnés par ordre croissant. Le 1^{er} décile correspond aux 10 % des ménages les plus pauvres, le 9^{ème} aux 10 % les plus riches. La médiane est le décile central (D5=5^{ème} décile) qui partage la distribution des revenus en deux parties égales : la moitié des ménages a des revenus inférieurs, l'autre moitié a des revenus supérieurs. C95 correspond à un ordonnancement en centiles. La valeur isole les 5 % des ménages les plus riches.

Unité de consommation : Les dépenses d'un ménage de plusieurs personnes ne sont pas strictement proportionnelles au nombre de personnes, grâce aux économies d'échelle issues de la mise en commun de certains biens. Aussi, pour comparer les niveaux de vie de personnes vivant dans des ménages de taille ou de composition différente, on utilise une mesure du revenu par unité de consommation, à l'aide d'une échelle d'équivalence. L'échelle la plus utilisée actuellement consiste à décompter 1 unité de consommation (UC) pour le premier adulte du ménage, puis 0,5 UC pour les autres personnes de 14 ans ou plus, et 0,3 UC pour les enfants de moins de 14 ans.

2. HABITAT, LOGEMENT ///

Les revenus des personnes âgées dans le Grand Besançon

Distribution des revenus disponibles chez les ménages de 50 ans et plus

	Quartile 1	Quartile 2	Quartile 3	Ecart Q3-Q1
50-59 ans				
CA du Grand Besançon	15 985	22 328	30 321	14 337
France métropolitaine	15 421	21 890	30 116	14 695
Moyenne du panel	15 438	21 843	29 946	14 508
60-74 ans				
CA du Grand Besançon	17 584	23 330	31 712	14 128
France métropolitaine	16 785	22 374	30 669	13 884
Moyenne du panel	17 285	22 746	30 703	13 418
75 ans et +				
CA du Grand Besançon	16 721	21 026	27 630	10 909
France métropolitaine	15 778	20 320	27 301	11 524
Moyenne du panel	16 683	20 984	27 651	10 967

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (FILSoFi)
Périmètre de la CA du Grand Besançon antérieur au 1^{er} janvier 2017

Chiffres-clés

- En 2014, le revenu disponible médian des ménages âgés de 60 à 74 ans s'élève à 23 330 € /an (soit 1 944 € /mois et par unité de consommation)
- Pour les ménages âgés de 75 ans et +, ce même revenu atteint 21 026 € (soit 1752 € /mois)

Peu de particularités dans le Grand Besançon mais les faibles revenus sont sous-représentés

Les revenus disponibles chez les ménages de 50 ans et plus s'inscrivent en continuité avec les constats relevés en France métropolitaine et dans des EPCI de taille comparable : les 60-74 sont plus aisés que leurs aînés et les niveaux de revenus sont par ailleurs très proches du niveau national.

La seule particularité tient à des revenus du premier quartile (les 25 % des ménages les plus pauvres) légèrement plus élevés dans le Grand Besançon que dans les territoires de comparaison.

Définitions et méthode

Panel de comparaison : Un panel de 7 intercommunalités est employé ici pour comparaison. Ces territoires présentent des dimensions comparables avec le Grand Besançon en termes de nombre d'habitants dans la ville centre, l'EPCI (établissement public de coopération intercommunale) et l'aire urbaine. Il s'agit des territoires d'appartenance des villes de Amiens, Brest, Dunkerque, Le Mans, Limoges, Metz et Poitiers.

Le revenu disponible est le revenu à la disposition du ménage pour consommer et épargner. Il comprend les revenus d'activités, indemnités de chômage, retraites et pensions, revenus fonciers, les revenus financiers et les prestations sociales reçues (prestations familiales, minima sociaux et prestations logement). Au total de ces ressources, on déduit les impôts directs et les prélèvements sociaux.

2. HABITAT, LOGEMENT ///

Les seniors dans le parc locatif social

Présence des personnes âgées
dans le parc locatif social du Grand Besançon

	60 ans et +	%	dont 80 ans et +	%
Besançon	4 308	14,1 %	863	2,8 %
CAGB hors Besançon	293	7,6 %	57	1,5 %
CA d Grand Besançon	4 601	1,4 %	920	2,7 %

Source : USH Franche-Comté, OROS, au 31 12 2015

Plus de 900 personnes de 80 ans et plus dans le parc social

En raison d'un parc social historiquement présent à Besançon, la proportion de personnes âgées est plus importante dans la ville centre que dans les autres communes du Grand Besançon.

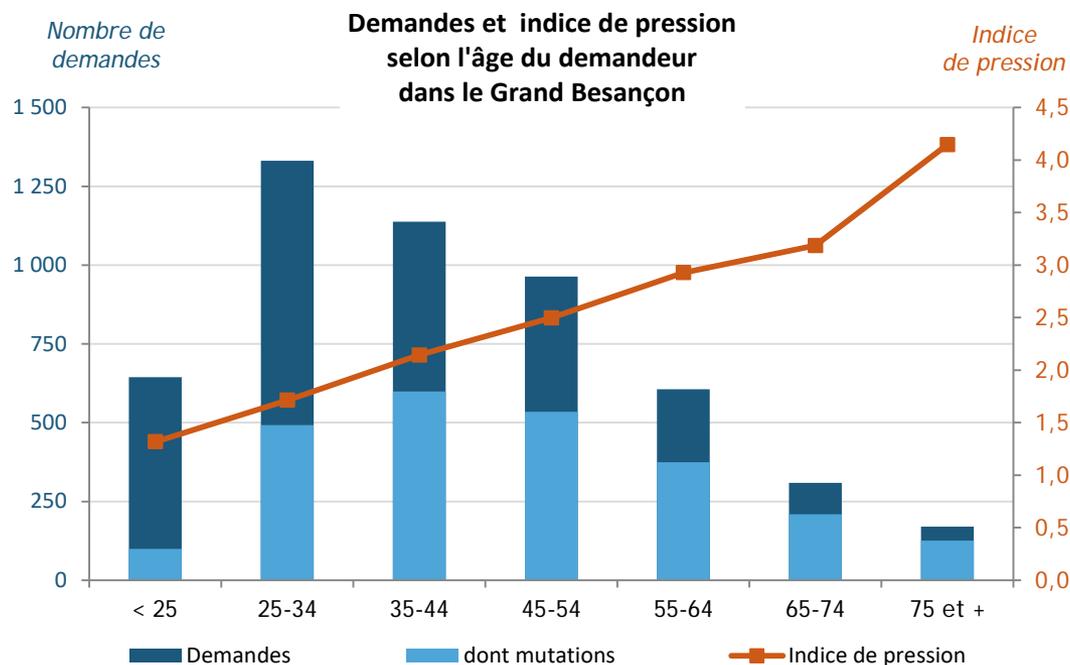
Dans les autres communes, les effectifs d'octogénaires sont restreints. 15 personnes à Saint Vit et moins de 10 à Ecole-Valentin et à Franois. Dans les autres communes, leur présence se limitent fréquemment à 2-3 individus.

Chiffres-clés

- En 2015, 863 personnes de plus de 80 ans logeaient dans le parc locatif social.

2. HABITAT, LOGEMENT ///

La demande de logement social - âges des demandeurs



Source : SNE, demandes actives et attributions de logements en 2017

Les demandes de seniors plus difficiles à satisfaire

Les seniors sont proportionnellement moins représentés parmi les demandeurs de logement social que dans la population.

Les demandes de logement social exprimées par des personnes de 55 ans et plus présentent des volumes stables de 2014 à 2017 dans le Grand Besançon. Elles sont très majoritairement exprimées par des personnes déjà locataires du parc social.

Les demandes de seniors sont plus difficile à honorer (plus de 3 demandes pour 1 attribution) car elles portent sur des typologies de petits logements (1 ou 2 pièces), avec desserte par ascenseur des étages voire même des adaptations au sein même du logement. L'indice de pression en France métropolitaine (> 6) démontre des situations plus problématiques encore dans des marchés immobiliers tendus.

Chiffres-clés

- En 2017, plus de 600 demandes actives en provenance de demandeurs âgés de 55 à 64 ans ; 300 pour les 65-74 ans et 170 pour les 75 ans et +
- 21 % des demandes de logement social sont exprimées par des personnes de 55 ans ou plus

Définitions et méthode

La demande de logement social comptabilise ici les demandes actives à fin décembre 2017 dans le Grand Besançon.

Les attributions recensent les demandes satisfaites entre début janvier 2017 et fin décembre 2017.

L'indice de pression est le rapport entre les demandes et les attributions de logement. Plus il est élevé, plus la demande est théoriquement difficile à satisfaire.

2. HABITAT, LOGEMENT ///

La demande de logement social - motifs de la demande

	demandes	dont mutations	Indice de pression
Pb. voisinage	493	439	3,4
Raisons de santé	290	234	3,4
Handicap	188	135	3,2
Assistante maternelle	19	14	3,2
Logement non habitable	139	90	3,0
Logement trop grand	134	114	2,9
Logement trop cher	533	210	2,8
Rapprochement services	53	27	2,8
Regroupement familial	48	25	2,4
Autre motif	383	197	2,4
Divorce, séparation	354	105	2,1
Mutation professionnelle	64	24	2,1
Rapprochement travail	232	74	2,1
Logement repris	118	15	2,0
Logement trop petit	783	517	2,0
Procédure d'expulsion	46	25	1,9
Rapprochement famille	124	76	1,9
Futur couple	65	20	1,8
Violences familiales	41	17	1,8
Décohabitation	102	17	1,6
Sans logement propre	889	7	1,3
Démolition	55	51	0,9
Total	5 162	2 434	2,0

Source : SNE, demandes actives et attributions de logements en 2017 dans le Grand Besançon

Chiffres-clés

- En 2017, près de 480 demandes de logement social actives dans le Grand Besançon avaient pour motif des raisons de santé ou un handicap ; 9 demandes sur 10 proviennent de personnes déjà locataires du parc social

Les motifs de demande pouvant concerner les personnes âgées sont difficilement satisfaits

Les raisons de santé ou la survenue d'un handicap sont des motifs qui peuvent générer une partie importante des demandes de logement social par des personnes âgées.

En raison de la difficulté à trouver des logements qui correspondent au besoin de ces demandeurs, le taux de pression pour ces demandes est relativement élevé pour le marché immobilier bisontin.

La très grande majorité des demandes pour raisons de santé ou pour handicap proviennent de personnes habitant déjà dans le parc locatif social.

Définitions et méthode

■ Les motifs figurés en bleu correspondent à des demandes provenant majoritairement de personnes âgées.

■ Les décomptes de demandes figurées en orange signalent les motifs principaux : > 300 pour toutes demandes et > 200 pour les demandes de mutation.

■ Les indices des pressions colorés en rose mettent en avant les motifs pour lesquels les demandes trouvent plus difficilement réponses (indices ≥ 3).

2. HABITAT, LOGEMENT ///

L'habitat intergénérationnel - quelques exemples



Les bailleurs sociaux développent des résidences intergénérationnelles

Depuis 2008 l'opérateur privé **Ages et vie** a déjà construit (ou commercialise) près de 110 studios pour personnes âgées. Chaque **domicile « partagé »** s'organise en 7 logements pour les résidents et des espaces communs en rez-de-chaussée. Des services et des animations sont proposés par des **auxiliaires de vie** habitant les étages. D'autres familles habitent aussi les résidences.

Une résidence **Villagénération** de Néolia avec 24 logements s'implantera dans l'Ecoquartier Vauban à Besançon. Sur le principe (béguinage) de celle de Noidans-les-Vesoul l'offre est dédiée aux seniors et propose services et animations par une hôtesse.

Les bailleurs publics développent aussi des **logiques intergénérationnelles** avec des logements adaptés aux personnes âgées en rez-de-chaussée et d'autres aux étages pour des locataires ordinaires comme à Montfaucon (Habitat 25) ou Pelousey (GBH, livraison 2020).

Les bailleurs réalisent des **travaux pour adapter le domicile de leurs locataires en perte d'autonomie**. Certains réfléchissent à dédier à termes des entrées d'immeubles à ce public avec des ensembles de logements plus adaptés au vieillissement.

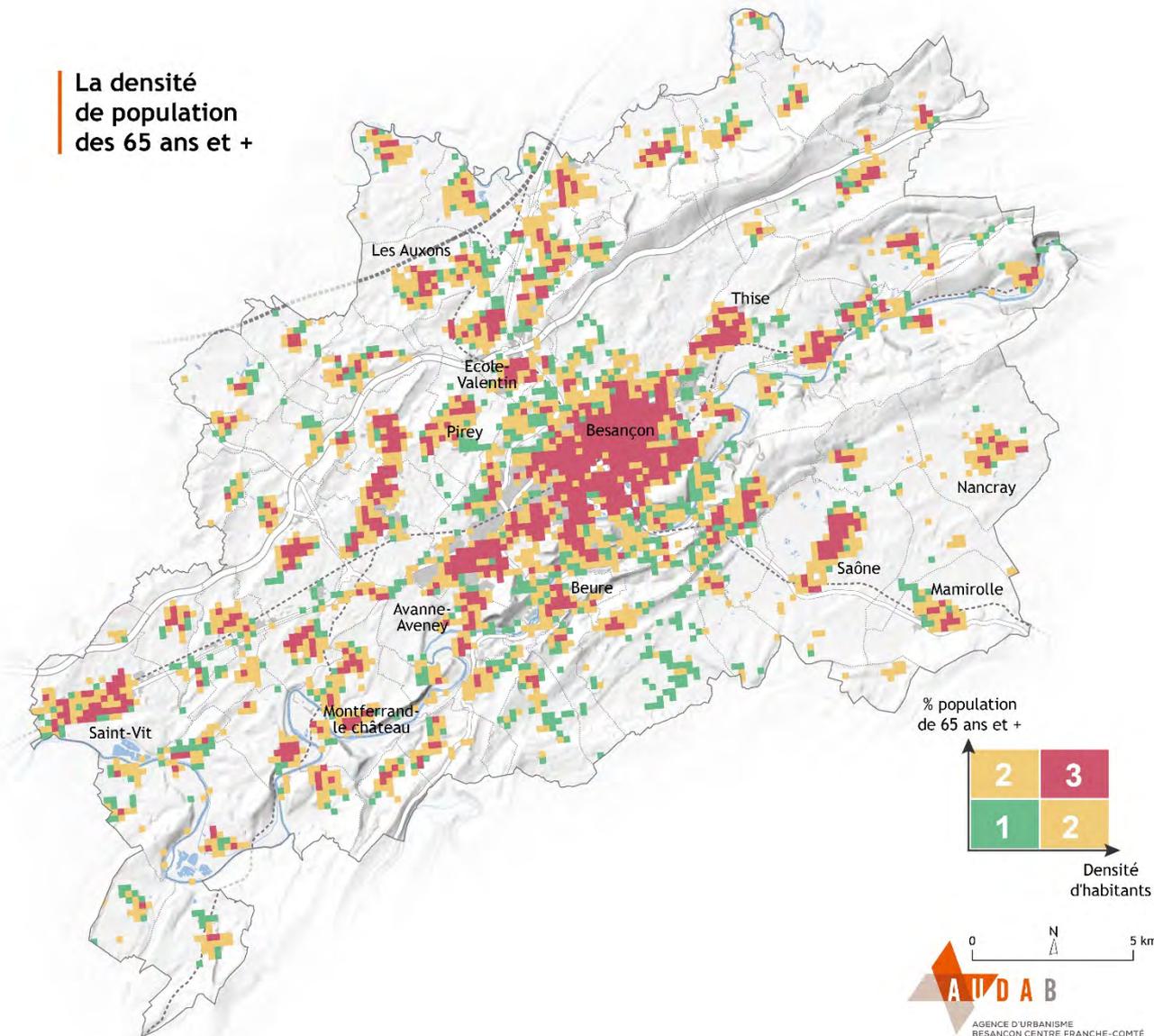
Néolia identifie déjà des logements neufs sous l'appellation **Logements Label Génération** (98 logements sur 10 opérations). La proximité aux commerces est recherchée et des équipements spécifiques agrémentent les programmes (éclairage avec détecteurs de présence, salles de bains aménagées, signalétique, rampes d'accès, volets électriques ...).

Le vieillissement dans le Grand Besançon
**/// Proximité, espaces publics,
mobilité**

3. PROXIMITE, ESPACES PUBLICS, MOBILITE ///

Les espaces denses en personnes âgées dans le Grand Besançon

La densité de population des 65 ans et +



Besançon et les centres-bourgs concentrent la population âgée

En croisant la densité de population (nombre d'habitants / surface) et la proportion de personnes âgées de plus de 65 ans, des espaces plus denses en personnes âgées sont identifiés au sein du Grand Besançon.

Besançon et les centres-bourgs ressortent nettement. Les logements y sont logiquement plus denses et plus anciens. Les enjeux relatifs à l'adaptation et à l'accessibilité des espaces publics y sont importants.

Définitions et méthode

Les carreaux représentent des superficies de 200 sur 200 m. Le nombre d'habitants y est décompté.

La 1^{ère} classe réunit les espaces dont la densité de population et la proportion de personnes de 65 ans et plus sont toutes deux inférieures aux médianes de la série de données statistiques traitées.

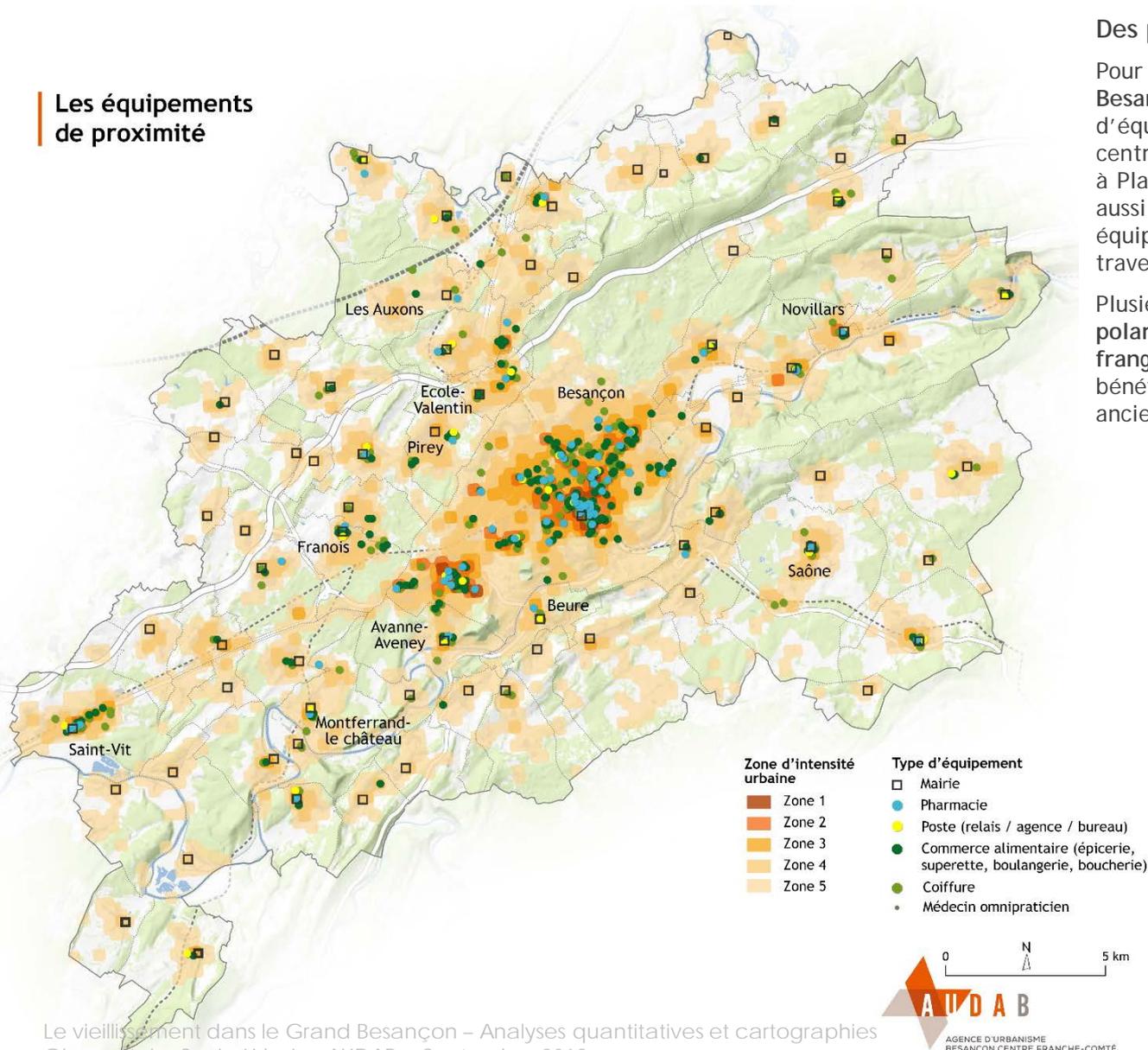
A l'inverse, la 3^{ème} classe fait ressortir les espaces à la fois dense et âgés. Les autres (classe 2), ne répondent ni à la 1^{ère}, ni à la 3^{ème} classe et présentent donc des situations intermédiaires.

Sources : BD Topo IGN, INSEE 2010
Réalisation AUDAB Mars 2018

3. PROXIMITE, ESPACES PUBLICS, MOBILITE ///

Cartographie des équipements de proximité

Les équipements de proximité



Des polarités majeures et de proximité

Pour les équipements du quotidien, la ville de Besançon présente forcément un fort niveau d'équipements, notamment dans sa partie centrale (la Boucle et les quartiers adjacents), à Planoise et à Saint Ferjeux. Saint-Vit ressort aussi comme un pôle majeur avec de nombreux équipements situés tout au long de la traversée de la commune.

Plusieurs autres communes constituent des polarités de proximité notamment sur la frange nord-ouest de l'agglomération qui bénéficie d'une dynamique périurbaine ancienne.

Définitions et méthode

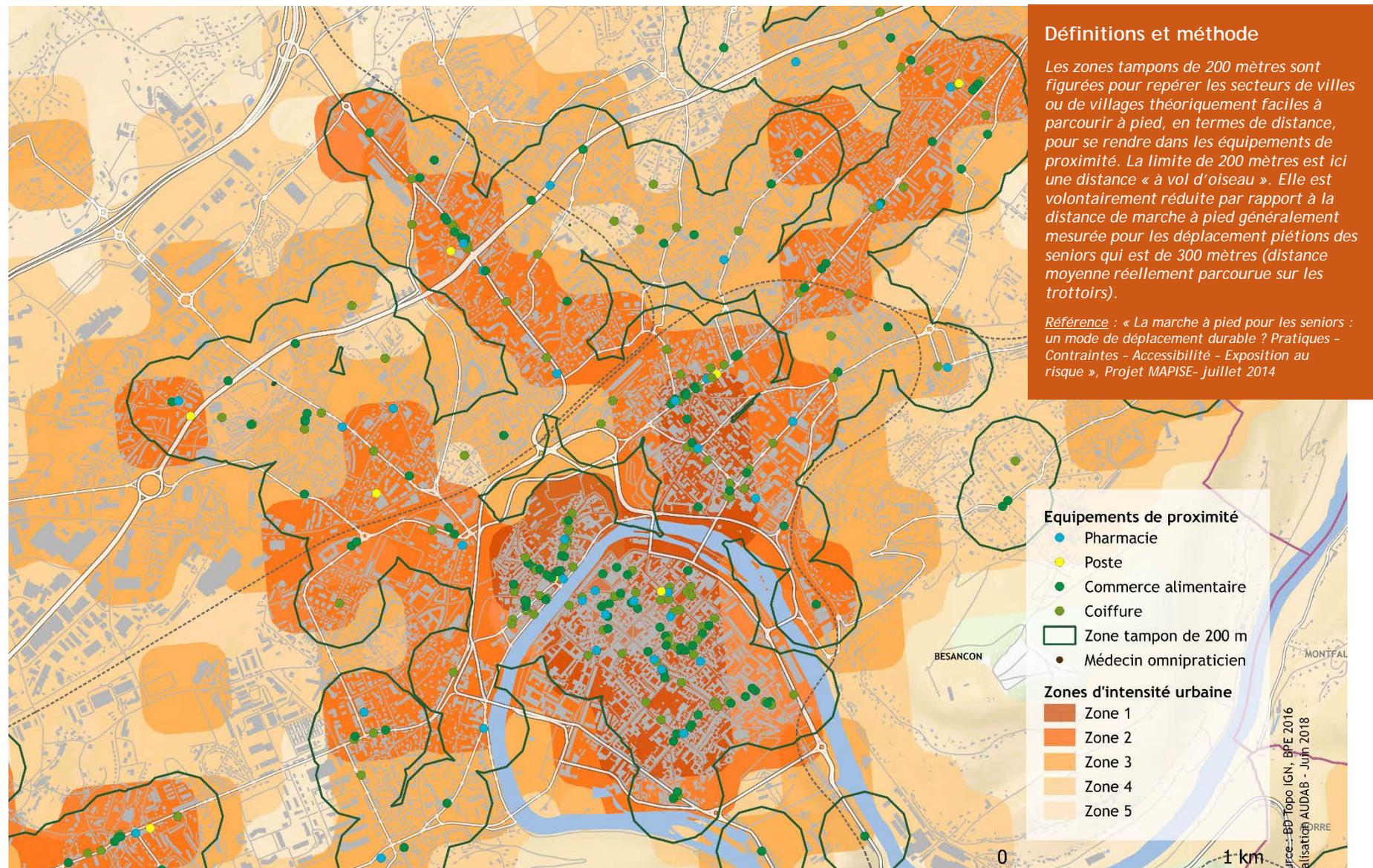
Les zones d'intensité urbaine sont issues d'un travail mené dans le cadre de la hiérarchisation du réseau viaire du Grand Besançon. Le niveau d'intensité est déterminé par le cumul de la densité de population (1/3 du score), du nombre d'emplois publics et privés (1/3 du score) et de la densité en équipements et commerces (1/3 du score avec pondération en fonction de la fréquence d'achat et de l'aire de chalandise) au sein d'une zone de 200 m par 200 m (carroyage INSEE).

Une forte intensité montre une zone où la mixité des fonctions urbaines est importante. Cinq niveaux ont ainsi été définis allant de la zone 1 (hypercentre et zones très denses) à la zone 5 (espace à caractère urbain).

Les zones les plus « intenses » témoignent d'une mixité fonctionnelle car elles concentrent à la fois emplois, habitants et équipements et commerces.

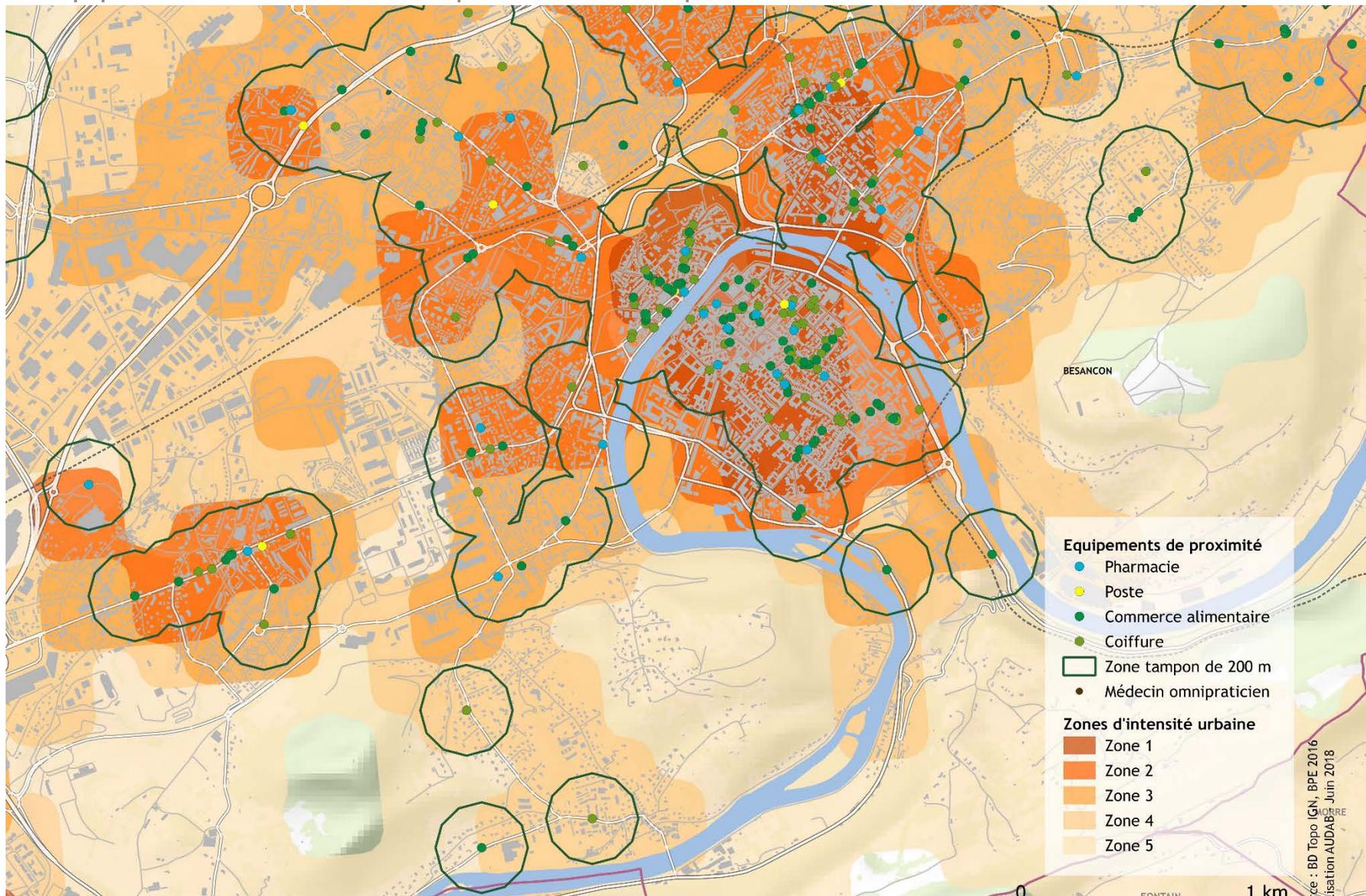
3. PROXIMITE, ESPACES PUBLICS, MOBILITE ///

Les équipements et les services - exemple de zoom sur le quartier des Chaprais



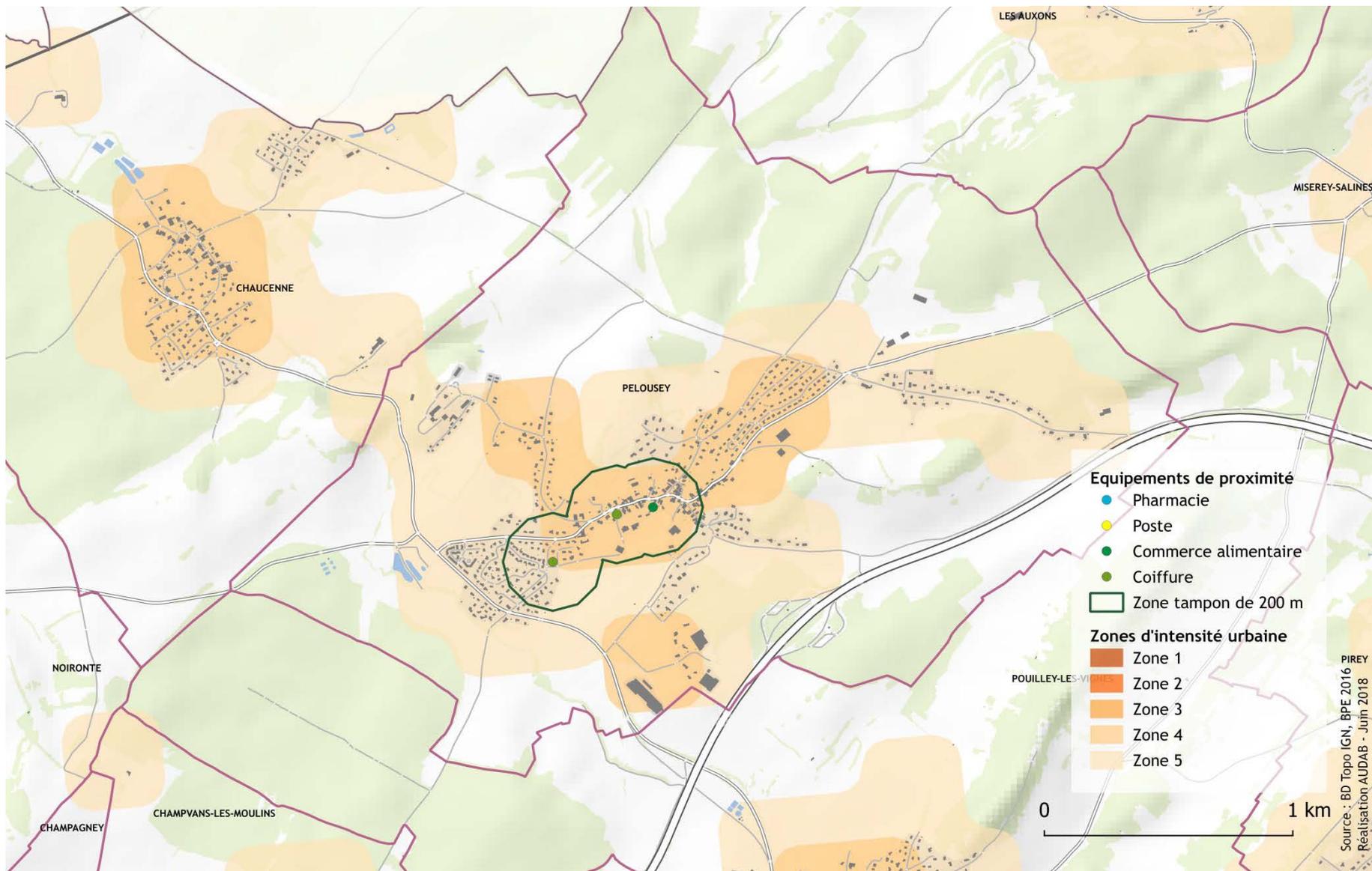
3. PROXIMITE, ESPACES PUBLICS, MOBILITE ///

Les équipements et les services - exemple de zoom sur le quartier de Velotte



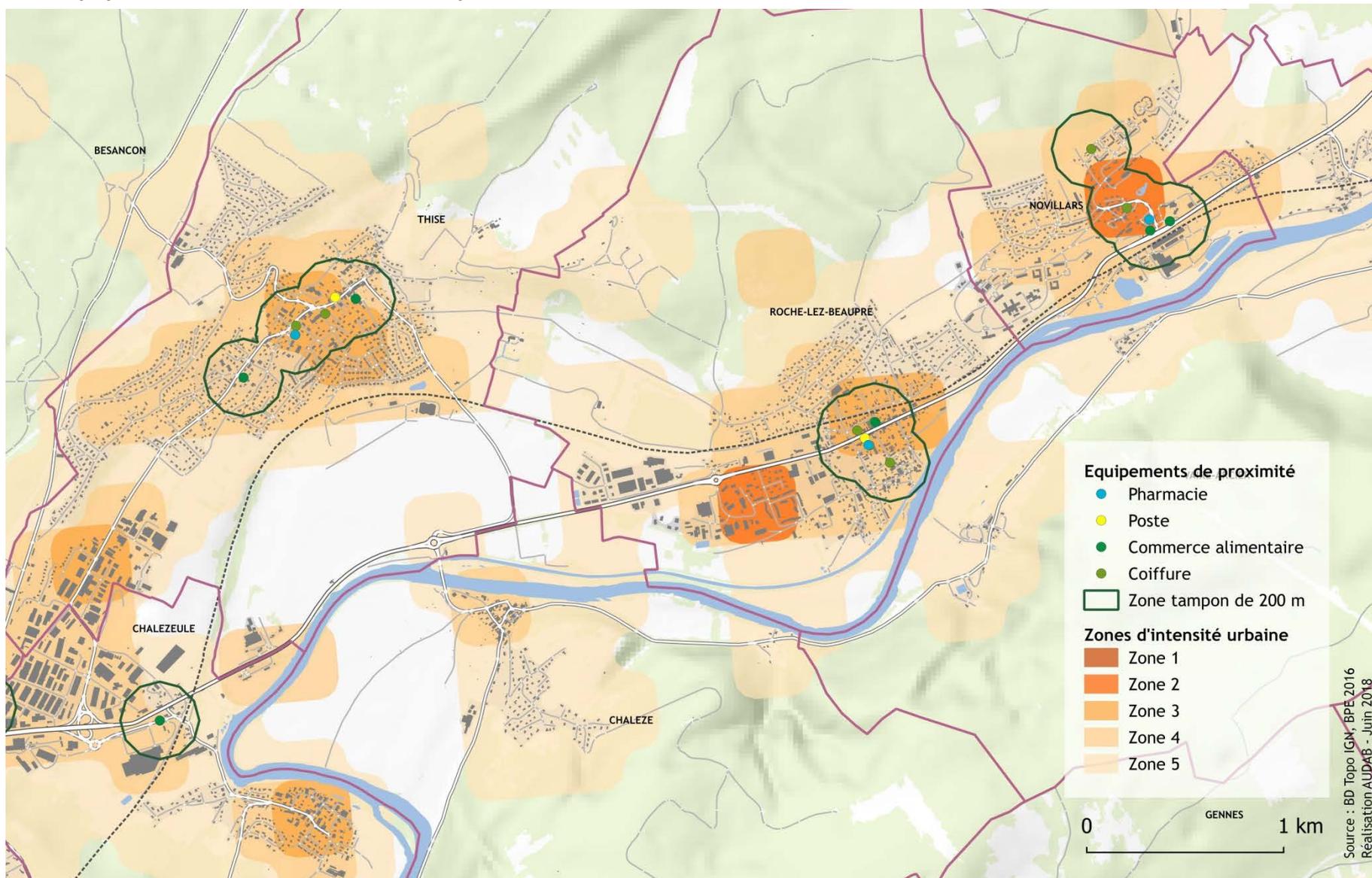
3. PROXIMITE, ESPACES PUBLICS, MOBILITE ///

Les équipements et les services - exemple de zoom sur la commune de Pelousey



3. PROXIMITE, ESPACES PUBLICS, MOBILITE ///

Les équipements et les services - exemple de zoom sur les communes de Chalezeule à Novillars



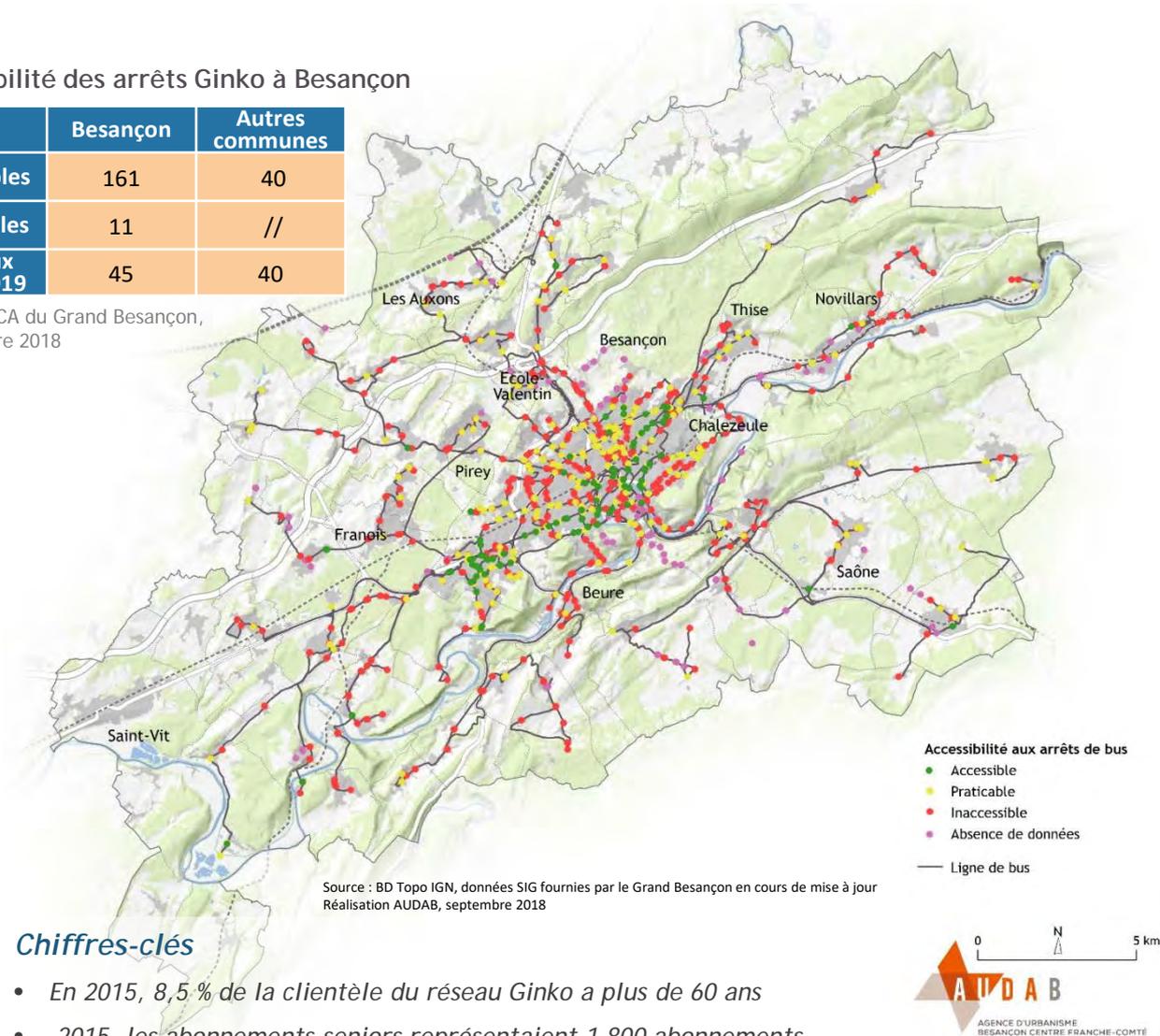
3. PROXIMITE, ESPACES PUBLICS, MOBILITE ///

Usages et accessibilité des transports en commun dans le Grand Besançon

Accessibilité des arrêts Ginko à Besançon

	Besançon	Autres communes
Accessibles	161	40
Praticables	11	//
Travaux 2018-2019	45	40

Source : CA du Grand Besançon, Septembre 2018



Chiffres-clés

- En 2015, 8,5 % de la clientèle du réseau Ginko a plus de 60 ans
- 2015, les abonnements seniors représentaient 1 800 abonnements mensuels et plus de 500 abonnements annuels

Les seniors sous-représentés dans la clientèle des transports en commun

La clientèle du réseau est plutôt jeune par la présence de nombreux scolaires. En effet, 6 trajets sur 10 correspondent à des déplacements contraints (personnes non véhiculées).

En raison du fort taux de motorisation des jeunes retraités, les usagers des transports en commun sont peu nombreux chez les seniors. Cette clientèle est cependant en progression.

Une mise en accessibilité en cours

Les réseaux de transports en commun et les Etablissements Recevant du Public (ERP) sont tenus de rendre leurs équipements accessibles aux personnes souffrant de handicap depuis la loi du 11 février 2005.

Un schéma directeur d'accessibilité a été élaboré pour le Grand Besançon (2016) et complété par des agendas d'accessibilité programmée pour planifier les travaux sur les arrêts de bus. Une partie d'entre eux relève d'Impossibilités Techniques Avérées (ITA) notamment dans les secteurs les plus pentus du territoire.

A titre d'illustration, en 2016, 28 arrêts ont été mis en accessibilité à Besançon, 7 dans les autres communes. L'ouverture de la ligne de Transport en Commun en Site Propre (TCSP) a aussi généré de nouveaux arrêts accessibles.

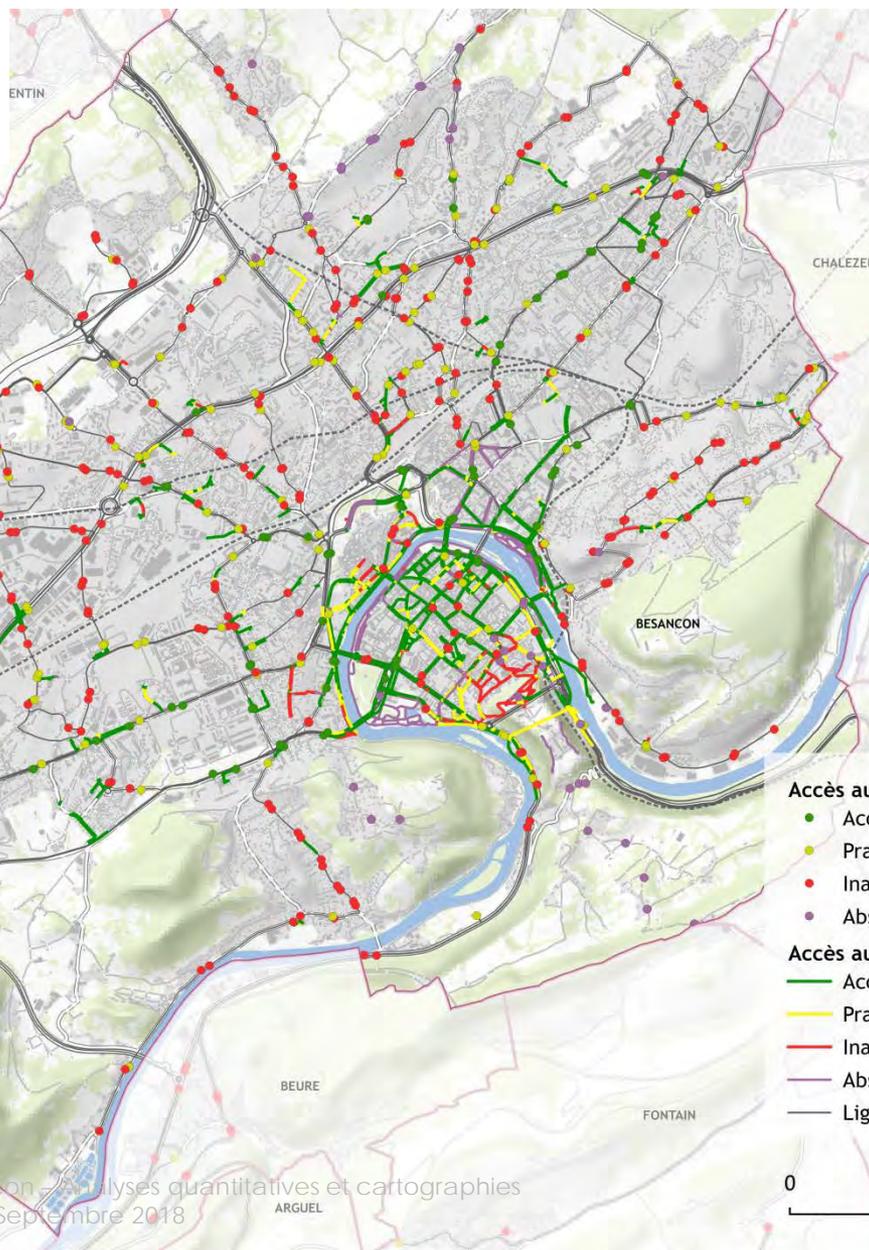
3. PROXIMITE, ESPACES PUBLICS, MOBILITE ///

L'accessibilité des chemins piétons et des transports en commun à Besançon

Evaluation de l'accessibilité de chemins piétons à Besançon (en km)

Accessibles	47
Praticables	13
Inaccessibles	8
Autres	17
Total	84

Source : CA du Grand Besançon, Septembre 2018



Des pentes contraignantes pour l'accessibilité des cheminements piétonniers

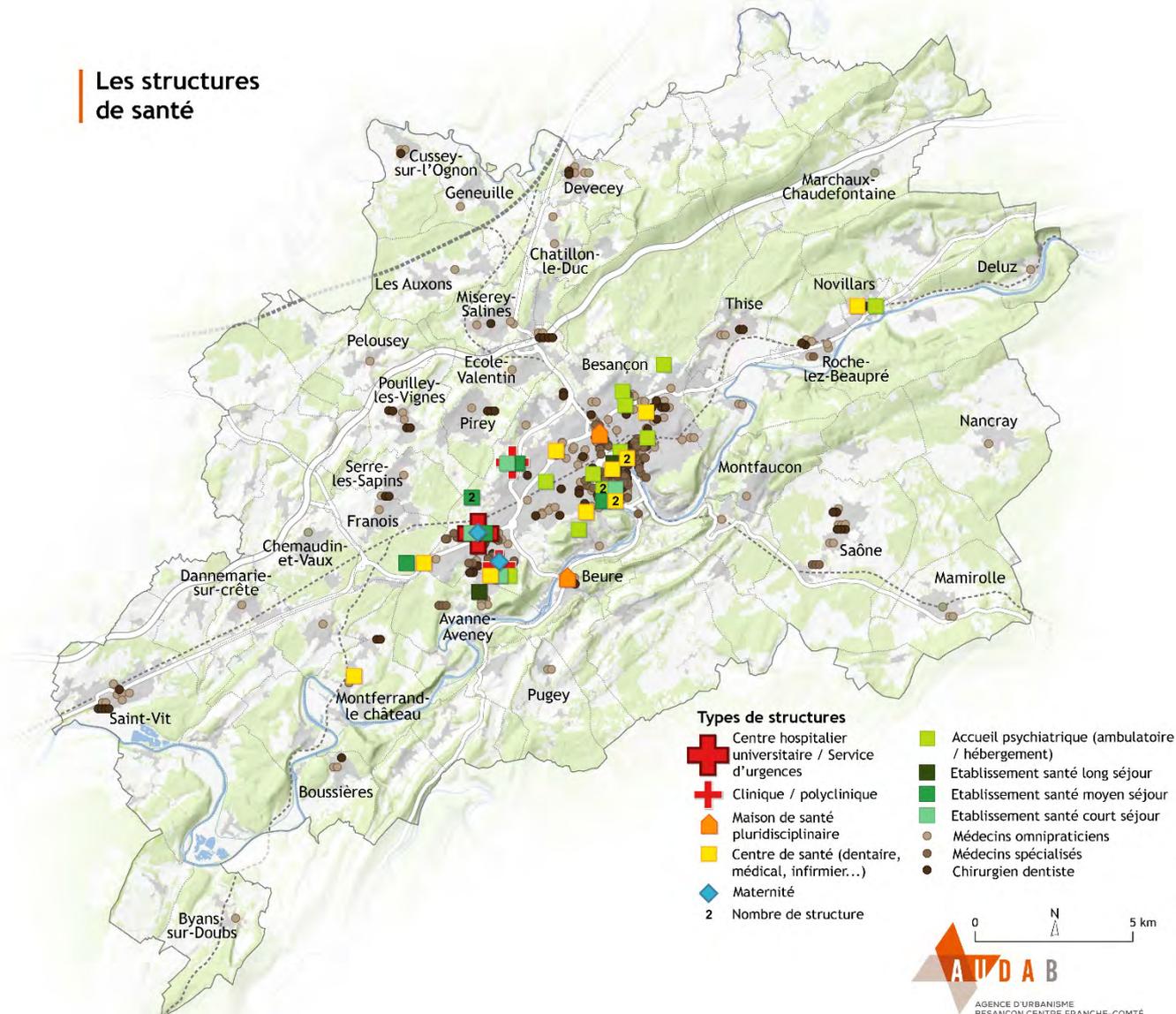
Sur des espaces plats, l'accessibilité des trottoirs, rues piétonnes, quais de transports en commun ou chemins sont accessibles à des personnes en perte d'autonomie ou à mobilité réduite. Les travaux de voirie améliorent peu à peu cet aspect avec une attention particulière imposée pour la loi de 2005. La situation est plus compliquée, voire insoluble, pour les quartiers de la ville soumis à des pentes de plus de 5 % ou présentant des dévers (> 3 %). L'approche de la Citadelle est un exemple révélateur.

Le vieillissement dans le Grand Besançon */// Santé, autonomie*

4. SANTE, AUTONOMIE ///

Localisation des services de santé

Les structures de santé



Une forte concentration des équipements de santé à Besançon

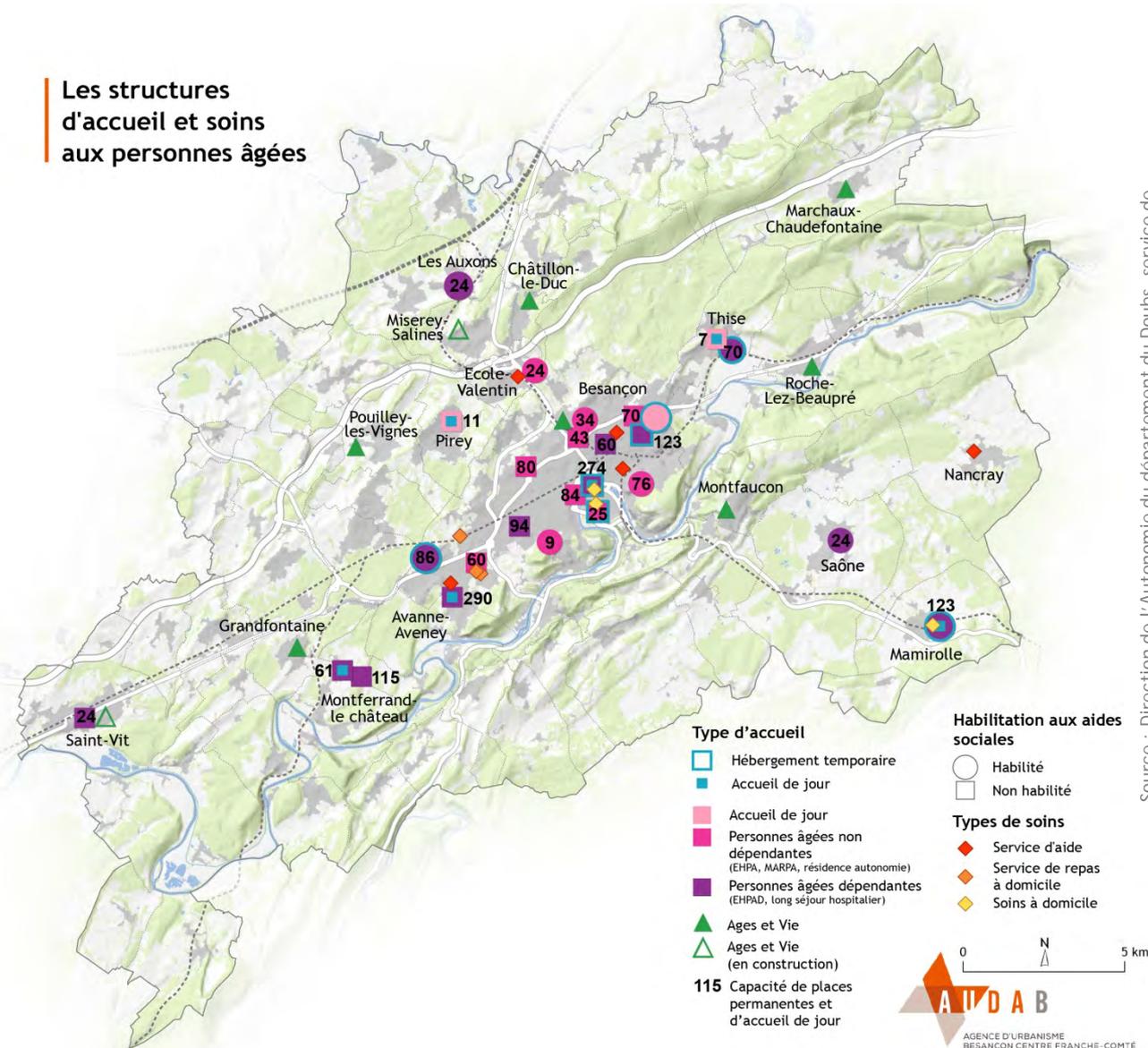
A l'exception des médecins libéraux, l'essentiel des équipements de santé sont implantés à Besançon.

Les communes de Saint-Vit, Saône, Roche-lez-Beaupré et Devecey paraissent assurer un relais médical à la ville centre en accueillant chacune plusieurs praticiens. Le nord-est de l'agglomération est moins bien doté à l'exception de Novillars où est implanté un ensemble hospitalier spécialisé en psychiatrie.

4. SANTE, AUTONOMIE ///

Les structures d'accueil des personnes âgées

Les structures d'accueil et soins aux personnes âgées



Source : Direction de l'Autonomie du département du Doubs, service de l'offre des établissements et services médico-sociaux

Source : BD Topo IGN, FINES, INSEE BPE 2016, CD25
Réalisation AUDAB Mars 2018

Besançon et le sud-ouest de l'agglomération accueillent une majorité de structures pour personnes âgées

Les structures implantées dans la ville de Besançon sont nombreuses et diversifiées pour accueillir différents profils des personnes, selon leur niveau de dépendance, la durée nécessaire de leur hébergement et leurs revenus.

Avec de grands établissements, les communes d'Avanne-Aveney et Montferrand-le-Château fournissent en la matière des traits distinctifs au sud-ouest de l'agglomération. Sur le plateau, l'établissement de Saône et Mamirolle pourvoit aussi l'agglomération d'un équipement d'ampleur pour personnes dépendantes.

Plusieurs résidences *Ages et vie*, qui prônent la convivialité en plus de services pour des personnes autonomes ou en perte d'autonomie (GIR 4, 3 et 2) sont aussi implantées dans l'agglomération, y compris dans les communes périphériques. Elles présentent une alternative à l'offre en résidences autonomie (EHPA, foyers-logements, MARPA).

4. SANTE, AUTONOMIE ///

Les structures d'accueil des personnes âgées - capacités

N°	Nom	Type d'hébergement	Commune	Discipline	Capacité
1	EHPAD BELLEVAUX	EHPAD	BESANCON	Accueil pour Personnes âgées	274
2	EHPAD LA RETRAITE LES 7 COLLINES	EHPAD	BESANCON	Pôles d'activité et de soins adaptés	123
3	RESIDENCE AUTONOMIE LES CEDRES	RESIDENCE AUTONOMIE	BESANCON	Hébergement résidence autonomie	80
4	RESIDENCE AUTONOMIE HORTENSIA	RESIDENCE AUTONOMIE	BESANCON	Hébergement résidence autonomie	60
5	RESIDENCE AUTONOMIE LES LILAS	RESIDENCE AUTONOMIE	BESANCON	Hébergement résidence autonomie	70
6	RESIDENCE AUTONOMIE HENRI HUOT	RESIDENCE AUTONOMIE	BESANCON	Hébergement résidence autonomie	43
7	RESIDENCE AUTONOMIE LE MARULAZ	RESIDENCE AUTONOMIE	BESANCON	Hébergement résidence autonomie	84
8	RESIDENCE NOTRE DAME	RESIDENCE AUTONOMIE	BESANCON	Hébergement résidence autonomie	76
9	EHPAD ST FERJEUX	EHPAD	BESANCON	Accueil pour Personnes âgées	94
10	MAISON D'ACCUEIL ASSOCIATION DIOSCESAINE	EHPA	BESANCON	Accueil pour Personnes âgées	25
11	ACCUEIL DE JOUR L ESCAPEE	ACCUEIL DE JOUR	BESANCON	Accueil pour Personnes âgées	13
12	EHPA DES FRERES DE SAINT CLAUDE	EHPA	BESANCON	Accueil pour Personnes âgées	34
13	VILLA SAINTE MARIE	EHPA	BESANCON	Accueil pour Personnes âgées	9
14	EHPAD RESIDENCE GRANVELLE	EHPAD	BESANCON	Accueil pour Personnes âgées	86
15	EHPAD LA RETRAITE LES QUATRE TILLEULS	EHPAD	BESANCON	Accueil pour Personnes âgées	60
16	EHPAD JACQUES WEINMAN CSHLD AVANNE	EHPAD	AVANNE-AVENEY	Accueil pour Personnes âgées	290
17	EHPAD ALEXIS MARQUISET MAMIROLLE	EHPAD	MAMIROLLE	Accueil pour Personnes âgées	123
18	EHPAD JEAN XXIII	EHPAD	MONTFERRAND-LE-CHATEAU	Accueil pour Personnes âgées	115
19	EHPAD KORIAN VILL ALIZE	EHPAD	THISE	Accueil pour Personnes âgées	70
20	EHPAD MARCEL GUEY AUXON	EHPAD	LES-AUXONS	Accueil pour Personnes âgées	24
21	EHPAD LES JARDINS D ATHENA SAINT VIT	EHPAD	SAINT-VIT	Accueil pour Personnes âgées	24
22	EHPAD LAURENT VALZER	EHPAD	MONTFERRAND-LE-CHATEAU	Accueil pour Personnes âgées	61
23	EHPAD ALEXIS MARQUISET ANNEXE SAONE	EHPA	SAONE	Accueil pour Personnes âgées	24
24	ACCUEIL DE JOUR ELIAD PIREY	ACCUEIL DE JOUR	PIREY	Accueil temporaire	11
25	ACCUEIL DE JOUR ELIAD THISE	ACCUEIL DE JOUR	THISE	Accueil temporaire	7
26	MARPA LES VALENTINES ECOLE-VALENTIN	MARPA	ECOLE-VALENTIN	Hébergement résidence autonomie	24
Capacité totale des structures d'accueil					1 904

4. SANTE, AUTONOMIE ///

Les taux d'équipements en structures d'accueil pour personnes âgées

Taux d'équipement

Places d'hébergement pour 1 000 habitants de 75 ans et +		Besançon	CAGB	Doubs
Pour personnes âgées dépendantes	Habilités	51	70	66
	Tous établissements	54	72	73
Pour personnes âgées non dépendantes	Habilités	33	21	7
	Tous établissements	45	31	12

Source : département du Doubs, liste des établissements accueillant les personnes âgées, 2017 et Insee, recensement de la population 2014 - Traitements : AUDAB

Un bon niveau d'équipement pour le territoire grand bisontin

En dépit de nombreuses structures, les taux d'équipement sont plus bas à Besançon que pour l'ensemble du Doubs mais des structures dans les autres communes de l'agglomération remontent les taux du territoire.

Le Grand Besançon est bien doté en établissements publics habilités à l'aide sociale départementale.

L'offre pour personnes âgées non dépendantes est élevée dans le Grand Besançon.

Chiffres-clés

- En 2017, le Grand Besançon compte environ 1 900 places permanentes et d'accueil de jour pour personnes âgées

Définitions et méthode

Les établissements pour personnes dépendantes : ils comptabilisent ici les places en EHPAD et les places de long séjour dans les services hospitaliers. L'hébergement est permanent et s'adresse à des personnes très dépendantes. Les places temporaires ne sont pas prises en compte ici.

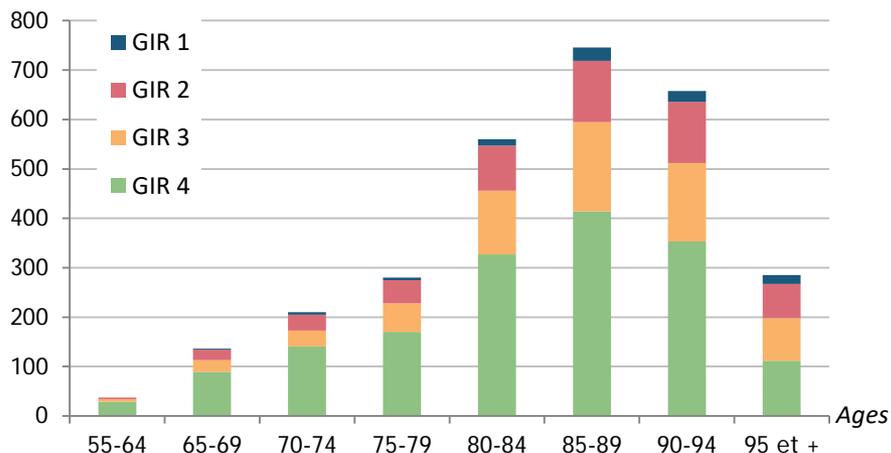
Les structures pour personnes âgées non dépendantes : elles recouvrent les résidences autonomie, les EHPA, les foyers logements et les MARPA. Les structures privées de type Ages et Vie® ou l'habitat intergénérationnel n'est pas pris en compte dans le calcul du taux d'équipement.

Les résidents en structures d'accueil peuvent percevoir une aide sociale à l'hébergement du département, en fonction de leur revenus et de leur âge, et sous condition de résidence dans un établissement agréé (habilité aide sociale).

4. SANTE, AUTONOMIE ///

L'Allocation Personnalisée d'Autonomie dans le Grand Besançon

Allocataires de l'APA
dans le Grand Besançon



GIR 4	GIR 3	GIR 2	GIR 1	TOTAL
1 635	674	511	92	2 912

allocataire de l'APA résidants dans le Grand Besançon

La grande dépendance s'installe très souvent autour de 85-90 ans

Au niveau national, la répartition par âges des bénéficiaires est très semblable à celle mesurée dans le Grand Besançon. Seule la part des plus de 85 ans parmi les allocataires de l'APA en établissement est légèrement plus importante dans le territoire. Cela s'explique par les nombreux établissements implantés localement qui accueillent des personnes non originaires de l'agglomération.

Les allocations sont versées en majorité à des personnes hébergées en établissement.

Définitions et méthode

Le GIR (groupe iso-ressource) caractérise les degrés de dépendance en 6 classes. Les GIR 1 à 4 donnent droit à l'allocation personnalisée d'autonomie.

GIR 1 : Personne confinée au lit ou au fauteuil, fonctions mentales gravement altérées, présence continue d'intervenants

GIR 2 : Personne confinée au lit ou au fauteuil, prise en charge pour la plupart des activités de la vie courante

GIR 3 : Autonomie locomotrice partielle, aide quotidiennement et plusieurs fois par jour pour les soins corporels

GIR 4 : Personne n'assurant pas seule ses transferts mais qui se déplace, aide pour les soins corporels et les repas

Chiffres-clés

- En 2018, 30 % des allocataires de l'APA versée par le département du Doubs résident dans le Grand Besançon.

CONCLUSION

Avec une importante part de la population en âge de travailler, l'agglomération du Grand Besançon reste relativement jeune en comparaison de territoires ruraux plus isolés. Il n'en demeure pas moins **une tendance au vieillissement amplifiée depuis quelques années** par l'arrivée à la retraite des personnes nées à l'issue de la deuxième guerre mondiale. L'augmentation de jeunes retraités est en cours et ce jusqu'en 2030. Une seconde phase verra l'accroissement des effectifs du quatrième âge, majeur entre 2030 et 2050. **Les répercussions de ce phénomène résonneront tant dans la ville de Besançon** (en termes de poids démographique) **qu'en périphérie** (rapidité d'évolution du phénomène).

Pour prendre en main ces perspectives, les collectivités ont plusieurs cartes à jouer. Elles peuvent agir sur l'accompagnement à la dépendance (portage de repas, établissements d'accueil...) mais aussi sur **la prévention de la perte d'autonomie**. Les personnes âgées sont alors à considérer comme un groupe, certes, mais hétérogène, **porteur de besoins divers qu'il s'agit d'une part de faire exprimer**. Les collectivités ont tout intérêt à rencontrer régulièrement leurs aînés pour parler de leur quotidien, de leur vie sociale, de leur possibilité ou impossibilité de mobilité dans la ville, par exemple. **Le dialogue régulier** permet aux collectivités de **partir du quotidien des seniors pour mieux y adapter les projets, la ville**. Ce dialogue est utile pour des projets immédiats : modifier un carrefour, rénover les espaces d'accueil d'un service public, réviser le réseau de transport en commun... Il peut aussi s'inscrire dans des perspectives plus longues **lorsqu'un territoire se projette dans l'avenir** : démarches de projet de territoire, de schémas de cohérence territoriale ou de plan local d'urbanisme. La collectivité peut alors **planifier des espaces de son territoire où concentrer les efforts pour rendre la ville et les villages plus accueillants et praticables pour les personnes âgées**, à la croisée de services de proximité et avec des aménagements bienveillants à leur encontre. Ce travail peut aussi être l'occasion pour la collectivité de **développer les outils, notamment de maîtrise foncière**, à même d'atteindre ces objectifs comme des emplacements réservés dans les PLU pour modeler le territoire avec des équipements prédéterminés (espaces verts, installations d'intérêt général en lien avec les personnes âgées).

L'approche immatérielle du vieillissement est complémentaire aux projets d'équipements et d'aménagement. **Les initiatives favorisant le lien social, les échanges entre les générations** (rencontres écoles-établissements pour personnes âgées, colocations intergénérationnelles) sont aussi des vecteurs de bien-être pour les aînés, de leurs aidants et pour la société en général. L'aide aux démarches administratives à l'heure de la dématérialisation des procédures agit aussi pour prévenir la perte d'autonomie et va **au-devant des situations d'isolement** trop souvent rencontrées.

En outre, la prise en compte de l'accélération massive du vieillissement de notre société passe par **la mise en cohérence de nombreux acteurs** qui agissent par le biais de réseaux et de partenariats (État, départements, communes et intercommunalités, organismes et centres sociaux, tissu associatif...). De même qu'avec les seniors eux-mêmes, **le dialogue**, précédemment cité, est facteur de réussite. Les communes, les CCAS, la Communauté d'agglomération du Grand Besançon, le Département et l'ensemble des acteurs intervenant sur le territoire ont à travailler ensemble, notamment pour anticiper le doublement des personnes de 80 ans et plus dans les 20 ans à venir et ses incidences sur les capacités d'accueil des équipements spécialisés pour personnes âgées dépendantes.

